

# Les voix du changement

RAPPORT ANNUEL 2014 DU PROGRAMME CONJOINT UNFPA-UNICEF SUR  
LES MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES/L'EXCISION : *accélérer le changement*



---

## Remerciements

L'UNFPA et l'UNICEF tiennent, au nom du Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision, à exprimer leur reconnaissance aux membres du Comité directeur du Programme conjoint pour le soutien financier et les conseils techniques fournis tout au long de l'année 2014. Nous remercions en particulier les gouvernements des pays suivants : Allemagne, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni et Suède.

Notre gratitude va également à tous les gouvernements locaux et nationaux et à l'ensemble des organisations de la société civile qui ont œuvré à accélérer l'abandon des MGF/E, et qui ont contribué par leur soutien technique et politique aux réalisations décrites dans le présent rapport.

Nous tenons enfin à souligner et à saluer la vision et l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'élimination totale des MGF/E dans le monde en l'espace d'une génération.

---

## Table des matières

Avant-propos	2
Aperçu Passer à l'étape suivante	4
Chapitre 1 : L'avenir est entre les mains des jeunes	10
Éthiopie : Défier la tradition	
Sénégal : Une campagne sur les réseaux sociaux prône l'abandon de l'excision	
Égypte : Briser les tabous pour débattre des MGF/E	
Chapitre 2 : Le changement social au Kenya	24
Kenya : Ambassadeurs pour le changement	
Kenya : Un jeune combattant prend position contre les MGF/E	
Kenya : Un modèle pour sa communauté	
Chapitre 3 : Il faut tout un village pour vaincre les MGF/E	34
Ouganda : Mobiliser les jeunes reporters locaux	
Somalie : Briser le silence par le théâtre et la poésie	
Chapitre 4 : La collaboration avec le secteur de la santé	50
Djibouti : Les examens réguliers dans les écoles montrent de vrais progrès	
Chapitre 5 : Parvenir à un consensus général	58
Chapitre 6 : Enjeux	62
Annexe I : Rapports financiers	64

---

## Figures et tableaux

Figure 1 : Nombre de communautés dans les pays bénéficiaires du programme qui ont déclaré publiquement leur soutien à l'abandon des MGF/E, par an	35
Figure 2 : Nombre de communautés dans les pays bénéficiaires du programme qui ont déclaré publiquement leur soutien à l'abandon des MGF/E, par pays	39
Figure 3 : Cas de MGF/E signalés par les médias, par an	44
Figure 4 : Cas de MGF/E pour lesquels la loi est appliquée, par an	46
Figure 5 : Nombre de prestataires de services ayant renforcé leurs capacités en matière de prévention, de protection et de prise en charge des conséquences des MGF/E, par an	53
Tableau 1 : Politiques nationales ou d'État relatives aux MGF/E, par pays	49
Tableau 2 : Prévalence des MGF/E (en pourcentage) à Djibouti, 2002-2010	57

---

# Avant- propos

Ces dernières années, nous avons constaté avec joie l'évolution significative des attitudes et des comportements à l'égard des mutilations génitales féminines/de l'excision (MGF/E) et ce, à de nombreux niveaux. Nous sommes plus que jamais certains que ces pratiques seront complètement abandonnées en l'espace d'une génération.

Aux niveaux international et intergouvernemental, on s'accorde désormais à reconnaître que les MGF/E représentent une violation extrême des droits fondamentaux des femmes et des enfants, menacent la santé sexuelle et reproductive et constituent une forme de violence sexiste qui doit impérativement prendre fin. Ce consensus, reflété dans deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies ayant trait aux MGF/E, à savoir la résolution 67/146, réaffirmée par la résolution 69/150 en 2014, représente un changement radical par rapport aux décennies précédentes, lorsque le sujet était considéré culturellement trop sensible pour pouvoir être traité par les États membres.

Le rapport fondamental du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable a constitué un autre jalon en 2014. Il propose d'inclure l'élimination des pratiques néfastes, dont les MGF/E, dans les objectifs de développement pour la période 2016-2030. Que la proposition soit retenue ou pas, elle s'est assurée une place dans le plan de développement pour les prochaines décennies.

Cet élan doit être maintenu pendant l'année 2015. L'accélération rapide des progrès est cruciale pour des millions de filles et de jeunes femmes. Les données recueillies et les analyses réalisées en 2014 prouvent que, si ces pratiques sont généralement en perte de vitesse, la croissance démographique rapide et la proportion considérable de jeunes dans les pays où elles sont courantes risquent cependant d'accroître le nombre de filles affectées.

Le Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision : accélérer le changement est la principale initiative mondiale prônant l'abandon de ces pratiques. Il a joué, et continuera de jouer, un rôle clé dans les efforts déployés. Nous considérons en outre très encourageante la mobilisation des jeunes pour relever le défi.

Le présent rapport souligne le courage de jeunes femmes telles que Betty Naisinya Logiso et Nancy Tomee au Kenya, qui se sont battues pour exercer leurs droits en dépit des moqueries et de la désapprobation de leur communauté ; salue le travail des militants sur les réseaux sociaux en Gambie et au Sénégal ; et se réjouit de l'initiative portée par de jeunes hommes qui parlent au nom de leurs sœurs et de leur future épouse en diffusant ce message sur les réseaux sociaux « Ne le faites pas POUR NOUS ».

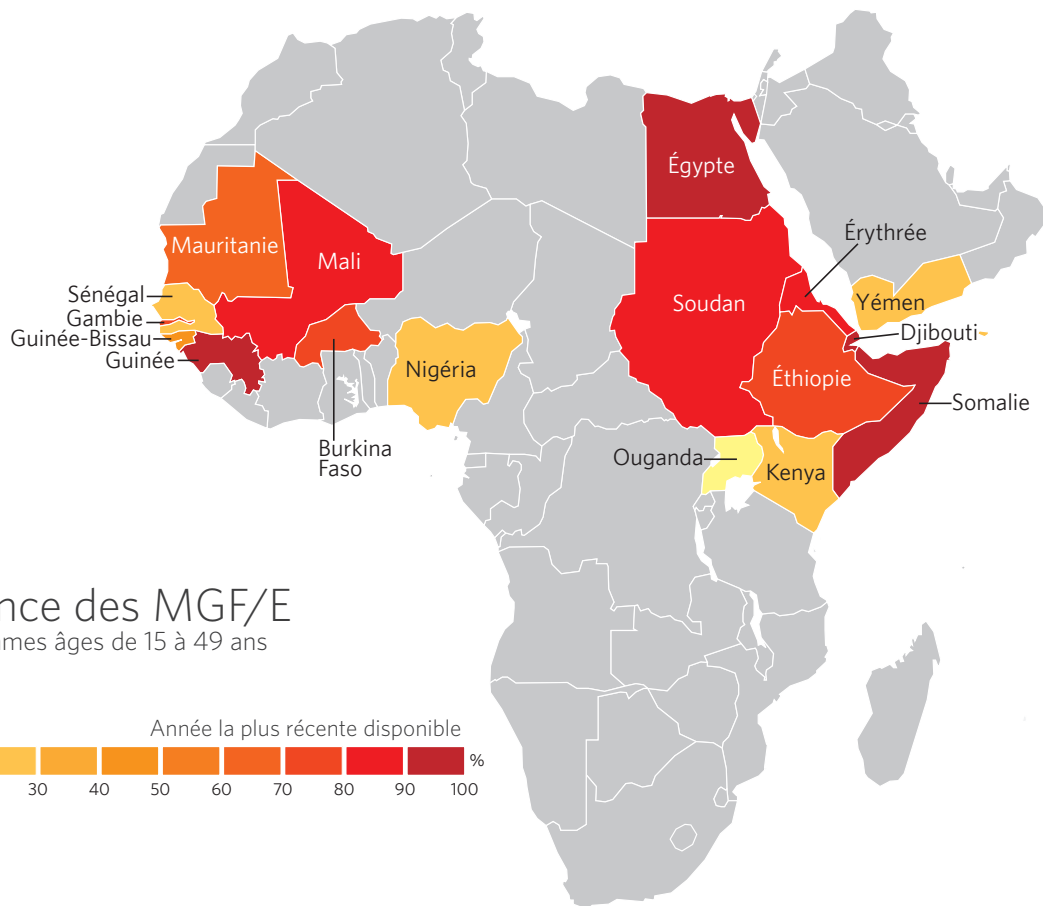
Ce sont leurs voix, et c'est leur génération, qui vont transformer l'avenir et reléguer les MGF/E dans le passé. Leurs témoignages et leurs expériences constituent le fil du présent rapport.



Aperçu

---

# Passer à l'étape suivante



Tout au long de l'année 2014, le Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision : accélérer le changement a continué de s'appuyer sur l'expertise et les mandats complémentaires des deux organismes. Le cadre stratégique perfectionné, les connaissances et les résultats accumulés au fil des ans, les partenariats renforcés et les capacités croissantes des pays bénéficiaires du programme étayent la phase II, lancée en 2014, qui bénéficie en outre de nouvelles analyses et données, ainsi que des conclusions et des observations résultant de l'évaluation indépendante du Programme réalisée en 2013.

La phase II vise à accélérer les progrès, car le rythme actuel de changement est insuffisant pour protéger les millions de filles qui naissent dans les pays où les MGF/E demeurent répandues.

D'après les estimations, dans les pays les plus touchés, 15 millions de filles risquent d'être victimes de ces pratiques d'ici 2020. Si le Programme conjoint atteint ses objectifs, environ 4 millions d'entre elles seront épargnées au cours des cinq prochaines années<sup>1</sup>. Tous les acteurs doivent donc redoubler d'efforts et honorer leurs engagements. L'ambition de la phase II du Programme conjoint est de réunir les conditions pour susciter un élan irrésistible visant l'abandon total de ces pratiques.

---

**Les MGF/E constituent l'une des priorités du projet de développement d'ici 2030.**

---

<sup>1</sup> Mengjia Liang, Edilberto Loaiza, Nafissatou Diop et Berhanu Legesse, *Demographic Perspectives on Female Genital Mutilation* (UNFPA, 2015 ; version française à paraître).

---

## Élargir la portée et le champ

L'attention accordée aux MGF/E à l'échelle internationale en 2014 s'est avérée remarquable. Citons en outre l'élargissement des engagements nationaux, l'amélioration et l'intensification des efforts sur le terrain, l'augmentation du nombre de données recueillies, analysées et utilisées, l'utilisation pertinente des partenariats, et la réalisation de synergies. Au cours de la première année de la phase II, les efforts s'articulaient autour de trois objectifs principaux :

- renforcer les cadres juridique et politique afin d'éliminer les MGF/E ;
- améliorer la qualité des services sociaux, juridiques, de santé et de protection connexes ;
- favoriser l'acceptation de l'élimination des normes sociales soutenant les MGF/E.

Le présent rapport décrit les innovations et les accomplissements majeurs du Programme conjoint dans ces domaines, ainsi que par rapport à huit produits spécifiques et aux indicateurs y afférents identifiés dans le nouveau cadre de présentation des rapports mis en place en 2014.

L'année 2014 a également été marquée par l'émergence croissante de jeunes autonomisés en tant qu'acteurs dynamiques et audacieux du changement. Le présent rapport loue l'énergie et l'engagement des dernières générations subissant les MGF/E et leurs conséquences néfastes.

Depuis 2014, deux nouveaux pays, le Nigéria et le Yémen, ont adhéré au Programme conjoint. En outre, la portée du Programme a été étendue à davantage de districts dans la plupart des pays.

Au cours de l'année écoulée, suite à l'inclusion résolue de l'élimination des MGF/E dans les objectifs du programme mondial de développement, les liens existant entre l'abandon des MGF/E et des mariages d'enfants ont été mis en exergue dans pratiquement tous les pays bénéficiaires du Programme conjoint.

L'intégration dans le domaine de la violence sexiste et de la protection de l'enfance de ces deux problèmes cruciaux portant préjudice aux jeunes femmes accroît leur visibilité.





---

MGF/E



Mariage  
d'enfants



Abandon  
scolaire

---

Le mariage d'une jeune fille (âgée de moins de 18 ans) libère ses parents de l'obligation de subvenir à ses besoins et d'assumer ses frais de scolarité. Les MGF/E signalent souvent qu'elle est prête pour le mariage.

Les mariages d'enfants et les MGF/E constituent des violations des droits fondamentaux des filles, et compromettent leur santé sexuelle et reproductive ainsi que leur bien-être. En menant sur un même front ces deux batailles, on renforce les campagnes luttant individuellement contre ces deux pratiques traditionnelles. En 2014, de nombreux pays bénéficiaires du Programme conjoint, à savoir le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie et le Kenya, ont souligné les liens existant entre les MGF/E et les mariages d'enfants et ont œuvré à les éliminer en s'appuyant sur plusieurs méthodes, comme l'engagement des communautés, le système judiciaire, la couverture médiatique et la collecte et l'analyse de données.

**Au Kenya**, une unité de lutte contre les MGF/E et les mariages d'enfants a été créée au sein du ministère public afin d'accélérer les mises en accusation dans ces domaines. Vingt procureurs ont été nommés pour examiner ces dossiers.

**En Égypte**, le Programme conjoint s'est associé à une troupe de théâtre pour réaliser des spectacles de rue mettant en scène les MGF/E, les mariages d'enfants et les pressions sociales auxquelles sont soumises les familles. En 2014, 6 000 personnes ont assisté à 120 spectacles.

**En Éthiopie**, 40 professionnels de la justice issus des forces de la police et du système judiciaire ont participé à une consultation de deux jours sur les MGF/E et les mariages d'enfants. L'organe de coordination nationale du gouvernement éthiopien est désormais responsable de ces questions.



---

## Partenariats

Conformément aux recommandations issues de l'évaluation indépendante réalisée en 2013, le Programme conjoint a œuvré de concert avec ses partenaires pour intégrer les interventions liées à l'élimination des MGF/E dans la sphère des droits de l'homme et de l'égalité des sexes en 2014. Il a par ailleurs renforcé sa collaboration avec le secteur des soins de santé pour prévenir ces pratiques, et traiter et prendre en charge les victimes.

Dans le cadre des nouveaux partenariats noués en 2014 avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ONU-Femmes, deux organismes des Nations Unies aux mandats complémentaires, l'OMS examinera ses lignes directrices et ses protocoles relatifs aux MGF/E, et ONU-Femmes intégrera ces pratiques dans son combat contre la violence à l'égard des femmes et promouvra une meilleure compréhension des questions sexospécifiques qui les perpétuent.

---

Lancée en 2014, l'initiative « Girl Generation » apporte de la visibilité aux voix du changement.

En 2014, le Programme conjoint s'est également associé à l'AIDOS (Association italienne des femmes pour le développement), qui se concentre sur la sensibilisation sociale par l'intermédiaire des médias, notamment au Burkina Faso et au Kenya ; à l'AWPEA (Association des parlementaires européens partenaires de l'Afrique), qui contribue au renforcement des capacités des parlementaires dans le but d'accélérer l'abandon des MGF/E. Lancée fin 2014, la campagne de communication « Girl Generation », financée par le ministère du Développement international du Royaume-Uni, permet à un public plus vaste de découvrir le courage de certains individus et les changements collectifs survenus dans les pays les plus affectés par les MGF/E.

---

En 2014, dix pays ont participé aux échanges entre pays organisés ou coorganisés par le Programme conjoint pour favoriser le partage d'expériences et l'amélioration des programmes.

---





© Christina Rizk

Participantes d'une manifestation contre les MGF/E en Haute-Égypte

---

“Éradiquer les MGF/E n'est pas l'affaire d'un seul individu ou d'une seule organisation ; c'est le fruit de l'effort collectif de la société civile, du gouvernement et des jeunes. Il était temps que nous intervenions en faveur de toutes les filles. Un monde où les femmes ne sont pas libres n'est pas un monde juste.”

Amie Bojang Sissoho  
GAMCOTRAP, Gambie

---

# Chapitre 1

---

# L'avenir est entre les mains des jeunes





En 2014, la voix des jeunes demandant la fin des MGF/E et d'autres pratiques néfastes s'est faite entendre aux quatre coins du monde, dans les réunions communautaires comme dans les forums internationaux. Des filles, des adolescents, de jeunes femmes et de jeunes hommes autonomisés sont montés au créneau pour s'exprimer dans différents cadres : clubs parascolaires, séances de mentorat, formations par les pairs et spectacles de rue. Ils ont créé des réseaux sur Facebook, et leurs opinions et leurs expériences, relayées à l'infini sur Twitter, se sont répandues dans le monde entier. Certains jeunes se sont érigés en porte-paroles internationaux.

Les manifestations d'opposition sont cruciales pour éroder les fondements de normes sociales telles que les MGF/E. Les voix dissidentes des jeunes apportent authenticité et vulnérabilité aux débats. Ces jeunes s'appuient sur leurs expériences personnelles pour s'adresser à leurs pairs, leurs parents, leurs jeunes sœurs, leurs filles, et plus globalement au monde entier, et sont dotés de moyens exceptionnels pour susciter le changement. Les experts en communication et les militants internationaux, ainsi que les jeunes eux-mêmes, découvrent leur formidable potentiel.



© UNICEF Éthiopie

“ Je suis tournée en ridicule par ma communauté parce que je m'oppose à la volonté de mes parents. Mais cela m'est égal. Je suis forte et ne fléchirai pas. Si j'ai une fille, il est hors de question que je lui fasse subir ces pratiques ; elle apprendra très tôt quelles sont leurs conséquences. ”

Khadiga Mohammed  
Région de l'Afar, Éthiopie



# Défier la tradition

Hawa Buha, 24 ans, et son époux, Enehaba Seid, vivent dans une communauté pastorale conservatrice à Awash, dans la région de l'Afar, en Éthiopie. Ils ont été parmi les premiers à s'opposer à la tradition des MGF/E. Autour d'eux, nombreux sont ceux qui pensent que « seules les filles trop jeunes ou décédées ne sont pas excisées ». Hawa est loin de partager ces idées.

Elle était à l'école primaire lorsqu'un projet de CARE Éthiopie a sensibilisé une partie de sa communauté aux conséquences néfastes des MGF/E tout en conseillant d'abandonner ces pratiques. Le message a marqué Hawa, qui a alors annoncé à ses parents qu'il était hors de question qu'elle soit excisée. Grâce au travail de sensibilisation communautaire réalisé par CARE, ses parents se sont rangés à son avis et Hawa a pu éviter le supplice infligé à ses sœurs aînées.

La région de l'Afar affiche le deuxième taux le plus élevé en matière de MGF/E derrière la région Somali. L'infibulation, à savoir la forme la plus grave des MGF/E, y est courante ; elle consiste en l'excision du clitoris, et en l'ablation et l'accolement des petites lèvres et/ou des grandes lèvres. Un petit orifice est préservé pour la miction et la menstruation. Cette pratique entraîne souvent des douleurs intenses, des traumatismes et des complications. Les années suivant le refus d'Hawa de se plier aux coutumes locales ont été difficiles car elle était tournée en dérision pour son opposition à une tradition chère à sa communauté.

« On racontait que je deviendrai une sorcière et en mourrai, car personne ne veut épouser une femme non excisée », se souvient-elle. Cependant, au fil des ans, le mouvement de lutte contre les MGF/E gagnant en puissance, on a cessé de la pointer du doigt et de nombreuses filles ont suivi son exemple.

En 2000, les chefs religieux de la région de l'Afar ont lancé une campagne prônant l'abandon des MGF/E. Cette initiative est fondamentale en raison de la croyance généralisée selon laquelle ces pratiques sont un devoir religieux. Les imams n'ont eu de cesse d'expliquer aux chefs de clan et religieux réfractaires, et aux communautés dans leur ensemble, que l'Islam n'y fait aucune référence. L'abandon des MGF/E a finalement fait l'objet d'un consensus en 2006, et le gouvernement de la région a approuvé une réglementation réaffirmant les dispositions du Code pénal éthiopien (ratifié en 2005), qui sanctionne ces pratiques.

Dans la région de l'Afar, le Programme conjoint, mis en place en 2008, s'est appuyé sur l'approche stratégique de cette campagne pour s'attirer le soutien d'un noyau initial qui décide d'abandonner les MGF/E et mobilise ensuite un nombre suffisant de personnes pour atteindre un point de non-retour et faire évoluer rapidement les normes sociales en cause. Les débats communautaires bimensuels se sont érigés dès le début en élément crucial pour inciter les communautés à abandonner ces pratiques.

Des mécanismes ont également été mis en place pour suivre les progrès. Des comités de lutte contre les MGF/E ont été créés au niveau des *kebele* (sous-districts), qui englobent l'administration locale, les chefs de clans, d'anciennes exciseuses et le *Kadi* (juge local). À l'échelle des villages, des comités semblables composés d'anciennes exciseuses, d'un aîné du village, du chef de clan et du chef religieux ont été créés.

En 2013, à la fin de la phase I du Programme conjoint, sur les 32 districts composant la région de l'Afar, les six districts où a été mis en œuvre le Programme ont publiquement déclaré avoir abandonné ces pratiques. Environ 7 000 filles, dont Hawa, ont échappé à l'excision pendant la durée de la phase I, une tendance sans précédent.

Hawa réservait une autre surprise à ses parents et à sa communauté. Il y a six ans, elle a également refusé de suivre la tradition dite *absuma*, qui oblige une fille à épouser l'aîné de ses cousins germains, et a porté son dévolu sur Enehaba, un camarade de classe et un ami de longue date. La demande en mariage a été suivie d'un tollé. Le cousin d'Hawa, qu'elle était « censée » épouser, a rallié ses proches à sa cause et a menacé Enehaba. Ce dernier a porté l'affaire devant la justice, mais sans succès. À l'issue de longues négociations auxquelles ont participé les chefs de clan, et suite au versement d'une somme importante aux fauteurs de troubles par les parents d'Enehaba, la paix est revenue et les jeunes gens ont pu se marier.

« Dans notre communauté, nous sommes les pionniers [du mariage d'amour], et de nombreux jeunes suivent notre exemple », déclare Enehaba. « Avant, personne ne voulait des filles non excisées ; aujourd'hui les jeunes hommes se battent pour elles ».

Le couple a deux enfants, un garçon et une fille. Hawa a accouché dans un centre de soins sous la supervision de professionnels de la santé.

« Je n'ai pas souffert des complications qu'endurent les femmes excisées », affirme-t-elle.

Hawa est déterminée à poursuivre ses études malgré le mariage et la maternité et passera bientôt les examens de fin d'études secondaires. Elle a hâte d'aller à l'université. Enehaba a momentanément abandonné ses études et soutient sa famille avec son salaire de manœuvre.

Le couple, qui a évité les conséquences néfastes des MGF/E et s'est marié par amour, est heureux et en bonne santé, et est devenu un modèle pour les jeunes de la communauté.



# Une campagne sur les réseaux sociaux prône l'abandon de l'excision

Les doigts de Maimouna Yade survolent brièvement le minuscule clavier de son téléphone portable pour écrire : « AND XEEKH KHARAFAL KHALEYOU DJIGUEN GNI! ». Puis elle appuie sur une touche et envoie le message à un réseau de plus de 3 800 jeunes femmes vivant aux quatre coins du Sénégal. Son message en wolof est à la fois un salut, une expression de solidarité et un rappel de la campagne menée par le réseau : « Ensemble, nous mettrons fin à l'excision des filles ! ».

« Les mutilations génitales féminines vivent leurs derniers jours au Sénégal » affirme au téléphone Maimouna, 25 ans, d'un ton calme et sans appel. « Mon organisation fait en sorte que la prochaine génération ne pratique plus les MGF. »

Maimouna étudie le droit international à l'université de Dakar et préside AfriYAN Girl, l'organisation sénégalaise du Réseau africain des jeunes et adolescents en population et développement. L'organisation compte plus de 500 membres disséminés dans les villes et les villages du pays, dont un grand nombre appartient également à d'autres groupes de jeunes ou de femmes. Facebook leur permet de rester en contact et d'organiser des événements à l'échelle locale et nationale afin de sensibiliser à la violence sexiste, au VIH, au mariage d'enfants et aux MGF/E. Ces dernières sont illégales au Sénégal depuis 1999, mais persistent cependant au sein de certains groupes ethniques. En 2014, 26 % des femmes sénégalaises âgées de 15 à 49 ans étaient excisées.



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur

Maimouna Yade est interviewée lors de la conférence de la jeunesse panafricaine.



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de l'auteur

Août 2014 : des membres d'AfriYAN Girl apprennent à utiliser Twitter et YouTube pour militer contre les MGF/E.

En août 2014, 33 jeunes femmes d'AfriYAN Girl et d'autres organisations ont suivi une formation d'un jour organisé par le bureau de pays de l'UNFPA afin de se familiariser avec l'utilisation de Facebook, de Twitter et de YouTube en tant qu'outils de plaidoyer. « Elles ont appris à faire campagne contre les MGF sur Internet », déclare Maimouna.

Suite à la formation, AfriYAN Girl a créé un groupe sur Facebook, Halte aux violences basées sur le genre et à l'excision, qui a reçu 3 840 visites de jeunes femmes et de jeunes hommes vivant aux quatre coins du Sénégal et dans d'autres pays. Les jeunes partagent leurs expériences, réagissent au contenu publié, parlent de la violence sexiste, et publient des informations sur des événements organisés au sein de leur communauté.

« Toutes ces personnes sont préoccupées par les conséquences des MGF », affirme Maimouna. « Grâce à Facebook, nous atteignons un nombre beaucoup plus grand d'individus, nous établissons des contacts avec d'autres organisations de jeunes et les prévenons lorsque des réunions sur les MGF ont lieu dans leur région. »

Maimouna n'est pas excisée car ses parents sont instruits. « Ma famille est très moderne », dit-elle. Son intérêt pour le droit et sa lutte contre les MGF/E sont étroitement liés. « J'ai toujours voulu soutenir les droits des femmes. Je suis convaincue que les femmes peuvent réaliser leur potentiel et prendre les décisions qui façonnent leur vie. »

Elle a appris l'existence des MGF par des amies d'enfance qui ont été excisées et mariées à un jeune âge. « Mes amies qui se sont mariées très jeunes, vers 16 ans, ne se sont jamais épanouies. »

Aujourd'hui, les occasions ne manquent pas à Maimouna pour soutenir les droits des femmes. En octobre 2014, elle a accompagné la ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance dans une communauté isolée, située à 15 km de la ville la plus proche, pour commémorer la Journée internationale des femmes rurales. Son rôle était de présenter les orateurs locaux, à savoir de jeunes filles souhaitant partager leurs expériences. « Ces jeunes femmes ont un courage remarquable, » déclare-t-elle. « Elles vivent dans des villages très isolés, mais n'en veulent pas moins le changement. Elles ont parlé des MGF/E et des mariages d'enfants. Elles veulent prendre leur avenir en main. »

Maimouna a promis à ces jeunes femmes qu'AfriYAN Girl les aidera à créer des organisations dans leur communauté. « Ces filles veulent parler de sujets comme les MGF et les mariages d'enfants, qui font partie de leur culture, » explique-t-elle. « Si nous les soutenons, elles pourront décider de leur avenir et contribuer à l'élimination des MGF. Jamais elles ne feront exciser leurs filles. C'est ainsi que les MGF disparaîtront à jamais. »

---

Le bureau de l'UNFPA au Sénégal soutient également une page Facebook ([www.facebook.com/laparoleauxjeunesdumonde](http://www.facebook.com/laparoleauxjeunesdumonde)) qui promeut la communication sur les questions liées à la santé de la reproduction intéressant les jeunes hommes et les jeunes femmes.

---



Dans une école d'Assiout en Égypte, des enfants montrent leurs dessins contre les MGF/E.

## S'appuyer sur le pouvoir de la culture des jeunes

Donner les moyens à la jeune génération de faire entendre sa voix a une importance stratégique et ce, pour plusieurs raisons. Premièrement, les jeunes (âgés de moins de 25 ans) sont majoritaires dans les pays où les MGF/E sont répandues. Ils sont généralement ouverts aux idées nouvelles et moins attachés aux traditions que leurs aînés. Les jeunes du monde entier créent actuellement leur propre sous-culture, qui est souvent différente de celle de leurs parents. À l'heure actuelle, une vaste culture juvénile, dont les moyens d'expression sont la poésie, la musique et la danse, véhiculée via Facebook et de nombreuses autres plates-formes, s'étend au-delà des frontières nationales. La défense des droits de l'homme est un thème récurrent de cette culture juvénile transnationale.

Les jeunes qui sont particulièrement concernés par les MGF/E peuvent influencer les programmes de manière novatrice. Ainsi, à l'occasion d'une conférence sur les jeunes précédant le Sommet international de la Fille (qui s'est tenu à Londres en juillet 2014), Janet Nanning'oa, originaire du comté de Baringo, au Kenya, a mis en avant l'importance des frais scolaires, qui sont souvent au-dessus des moyens des parents, et a expliqué que de nombreuses filles échapperaient, comme elle, aux MGF/E et aux mariages d'enfants si leurs frais scolaires étaient couverts.



---

## Adeptes précoces des technologies et des nouvelles idées

Aujourd'hui, les jeunes sont plus autonomisés que jamais grâce aux technologies qui changent véritablement la donne : d'après un sondage Gallup, dans 23 pays d'Afrique subsaharienne, près de deux tiers (65 %) des ménages avaient au moins un téléphone portable en 2013, et la croissance annuelle moyenne du nombre de propriétaires de téléphones portables depuis 2008 était de 5 %<sup>2</sup>. Le haut débit se caractérise également par un fort taux de pénétration dans de nombreux pays du programme, dont l'Égypte (52 %), le Kenya (60 %) et le Nigéria (55 %), ce qui permet la large diffusion de vidéos, de photos et de messages de plaidoyer. Tous les pays soutenus par le Programme conjoint possèdent un compte Facebook et Twitter. Les jeunes sont les plus enclins à utiliser de telles plates-formes, où ils partagent des informations et des idées quasi instantanément au-delà des pays et des régions.

Ces technologies fournissent le type de communication à canaux multiples envisagé par la proposition de financement de la phase II du Programme conjoint. En Somalie, en Ouganda et ailleurs, grâce aux SMS, les jeunes peuvent mobiliser leurs pairs contre les MGF/E de manière efficace et peu coûteuse et organiser des actions collectives de soutien aux politiques et aux législations interdisant ces pratiques. Au Sénégal, Maimouna Yade, 19 ans, se sert des réseaux sociaux pour mobiliser la population contre les MGF/E et d'autres formes de violence au niveau national et des districts, à l'instar des militants possédant leur propre compte en Égypte, en Gambie, au Nigéria, en Somalie et en Ouganda.



“ Rien ne justifie les MGF. En cas d'hémorragie ou de transmission du VIH/sida, elles peuvent entraîner la mort. ”

U-reporter  
Ouganda

---

<sup>2</sup> Bob Tortora, « Africa continues going mobile », Gallup, 1<sup>er</sup> mai 2014.  
Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.gallup.com/poll/168797/africa-continues-going-mobile.aspx](http://www.gallup.com/poll/168797/africa-continues-going-mobile.aspx).

---

## Engager les hommes et les garçons

La tradition veut que les hommes et les garçons ne soient pas associés aux débats sur les MGF/E, dont les détails macabres leur sont convenablement épargnés. Cependant, en Gambie, au Kenya, en Somalie et en Ouganda, par exemple, les jeunes hommes et les garçons sont de plus en plus nombreux à rejoindre les rangs des opposants aux MGF/E ; leurs armes sont parfois des paroles de rap ou des refrains pop. Plus ils découvrent les détails scabreux des pratiques — dans l'ouest du Kenya, une vidéo montre les procédures dans toute leur horreur — plus ils sont déterminés à les combattre.

L'analyse de données récentes prouve que, dans près de 50 % des pays où ces pratiques sont courantes, les hommes sont plus nombreux que les femmes à s'y opposer, et que les filles et les femmes pensent, parfois à tort, que les hommes sont favorables au maintien de ces traditions. En 2014, le Programme conjoint a redoublé d'efforts pour faire participer les hommes et les garçons aux activités nationales de lutte contre les MGF/E, et leur voix a gagné en résonance sur les réseaux sociaux.

Les jeunes hommes et les garçons étant désormais plus enclins à discuter de ces pratiques, ils apprennent que l'excision peut les empêcher d'avoir des relations sexuelles agréables et épanouies avec leur future épouse. En faisant entendre leur voix, ils contribuent à dissiper l'un des malentendus concernant les MGF/E, à savoir que les filles non excisées sont condamnées au célibat.

L'émergence du plaidoyer des hommes est particulièrement remarquable en Somalie, où les hommes font cause commune pour proclamer qu'ils souhaitent, voire qu'ils préfèrent, épouser des filles et des femmes non excisées. L'un des messages récemment affichés sur la page Facebook<sup>3</sup> de Somali Men Against FGM proclame « Nous en avons assez de cette histoire et voulons simplement dire d'une seule voix : Ne le faites pas POUR NOUS ».

---

<sup>3</sup> Page Facebook de Somali Men Against FGM. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.facebook.com/pages/Somali-Men-Against-FGM/201581039881000](https://www.facebook.com/pages/Somali-Men-Against-FGM/201581039881000) (consultée le 26 juin 2015).





---

“ Je salue l’initiative des jeunes du Mont Elgon [contre les MGF]. Rien ne justifie ces pratiques qui nuisent à la santé des femmes et des filles. L’ablation, ou l’excision, d’organes génitaux normaux et sains entrave le fonctionnement naturel du corps et, à terme, entraîne de graves complications. Rejoignons ces jeunes idéalistes et disons NON aux MGF pour que nos femmes et nos filles vivent en bonne santé. ”

Charles Ojwang  
Kenya

---



---

“ Dans mon village, une fille plus jeune que moi n'est pas excisée parce que j'ai parlé à ses parents. Je leur ai dit à quel point l'opération avait été douloureuse et m'avait traumatisée et qu'elle m'avait fait douter de mes propres parents. Ils ont décidé d'épargner leurs filles.”

Meaza Garedu, 15 ans  
Éthiopie

---





---

## Les jeunes filles en tant que militantes

Compte tenu que l'excision est souvent pratiquée avant l'âge de 12 ans, de nombreuses jeunes femmes approchées par le Programme conjoint sont déjà excisées. Cependant, elles souhaitent souvent partager leurs expériences et protéger leurs jeunes sœurs et les filles plus jeunes. Ainsi, la plupart des participantes aux événements organisés par YPEER en Égypte sont excisées ; les informations et les messages qu'elles diffusent bénéficient d'une aura de crédibilité, et elles militent pour le compte de la prochaine génération.

En Ouganda, les sports d'équipe comme le football et le volley-ball permettent de familiariser les élèves du primaire au plaidoyer en faveur de l'abandon des MGF/E. Dans la communauté de Tepeth, une compétition sportive rassemblant plus de 500 jeunes a été organisée sous le thème « Bouter les MGF hors de Tepeth ». En Ouganda, en Éthiopie, au Kenya et au Nigéria, les clubs de filles fournissent de formidables occasions de s'informer sur les MGF/E dans un environnement sûr, et souvent avec l'aide de mentors légèrement plus âgées. Ces clubs constituent des cadres sûrs et favorables où les filles peuvent se familiariser avec leurs droits, développer les compétences nécessaires à la vie courante, forger des amitiés et donner la priorité à la poursuite de leurs études.



# Briser les tabous pour débattre des MGF/E



© Christina Rizk

Certains élèves adolescents se sentent gênés, d'autres soulagés. D'autres encore sont un peu étourdis tandis que, pour la première fois, ils débattent ouvertement des MGF/E et de leurs conséquences néfastes avec d'autres jeunes filles et jeunes hommes.

Les 20 adolescents sont réunis dans une salle de classe d'un village du Gouvernorat d'Assiout, une région conservatrice de Haute-Égypte où, d'après l'enquête démographique et de santé (EDS) de 2014, 80 % des filles âgées de 13 à 17 ans sont excisées.

Les activités sont dirigées par de jeunes formateurs appartenant au réseau de jeunes éducateurs YPEER, présent dans le monde entier. En Égypte, le Programme conjoint soutient les interventions relatives aux MGF/E du réseau, en coordination avec le secrétariat d'État à la Population.

L'un des éléments clés de l'approche du réseau YPEER consiste à faire en sorte que les jeunes discutent sans gêne de santé sexuelle et reproductive avec d'autres jeunes.

Bien que le sujet, à savoir les MGF/E, soit grave, l'approche est informelle. « Nous désensibilisons le sujet à l'aide de jeux de rôles, d'exercices et d'autres jeux », déclare Ahmed Kashkoush, l'un des formateurs d'YPEER qui travaille avec des groupes au sein des villages. Les formateurs n'abordent les sujets plus sensibles qu'une fois que les membres des groupes ont partagé leurs idées et leurs sentiments sur leurs valeurs, la pression exercée par les pairs et l'affirmation de soi.

---

## Une approche délicate d'un sujet sensible

La plupart des filles égyptiennes étant excisées avant l'âge de 12 ans, les débats peuvent aviver des blessures affectives douloureuses. Mais il est important de tenir ces conversations avant que les filles deviennent mère à leur tour et aient à décider si leurs filles seront excisées ou pas.

La formation aux MGF/E coïncide avec une période de changements politiques et sociaux vertigineux. Les nouvelles idées sur les MGF/E qui bouleversent l'approche traditionnelle des participants peuvent être déroutantes.

À l'issue de la formation, certaines filles promettent de ne pas faire exciser leurs filles ou de convaincre leurs parents d'épargner leurs jeunes sœurs. D'autres souhaitent militer contre ces pratiques. Certaines ne savent pas quoi penser.

---

## Adapter l'approche au public

Quel que soit son écho sur les participants, la formation a le double mérite de briser le silence qui permet à la pratique de persister, et d'inciter à la réflexion. Le simple fait d'aborder les MGF/E dans les débats réunissant de jeunes filles et de jeunes hommes, voire de nommer les organes affectés par ces pratiques néfastes, constitue une avancée, d'après Nadra Zaki, spécialiste de la protection de l'enfance de l'UNICEF en Égypte.

Les formateurs signalent que se contenter de dire aux gens d'abandonner les MGF/E n'est pas une solution efficace. Il faut, à l'inverse, mener des activités qui expliquent comment les individus se forment des opinions et ce qu'il faut mettre en œuvre pour les faire changer. Ils fournissent également des informations et discutent des moyens de réagir à la pression exercée par les pairs.

« Nous utilisons des arguments adaptés à chaque culture, » déclare Tayseer, un bénévole du réseau YPEER. Il ajoute que dans certaines communautés, une approche basée sur la dignité et les droits fondamentaux inhérents des filles est efficace.

À Assiout, où de nombreuses personnes pensent que les MGF/E représentent un devoir religieux, les formateurs diffusent les résultats de recherches universitaires consacrées au sujet, à l'instar d'un ouvrage publiant les questions et les réponses d'érudits sur la position de l'Islam à cet égard<sup>4</sup>.

Au cours de la formation, un jeune homme qui était convaincu que les MGF/E étaient une obligation religieuse a été encouragé à lire l'ouvrage. Le lendemain, après l'avoir lu, il a annoncé qu'il avait été mal informé et qu'il était désormais déterminé à ne pas faire exciser ses filles.

---

## De multiples canaux pour une portée plus étendue

« Changer les normes sociales est un processus lent », constate un des formateurs. Cependant, le changement d'attitude est particulièrement remarquable chez les jeunes âgés de 10 à 24 ans, qui représentent 28 % de la population égyptienne<sup>5</sup>. Les initiatives du réseau YPEER sont renforcées par les messages diffusés sur de nombreux autres canaux par le Programme conjoint et ses partenaires. Ainsi, une série de spots télévisés poignants traitant des MGF/E sous différents angles (droits de l'homme, juridique, affectif et médical) a été mise au point par le Programme conjoint en 2014 pour être diffusée en 2015.

---

## Des manuels pour un plaidoyer efficace

Un *manuel de formation par les pairs* aux MGF/E destiné aux formateurs et élaboré en 2014, en coopération avec le Conseil national de la population et YPEER en Égypte, est partagé avec les réseaux YPEER au Yémen et au Soudan.

Une version simplifiée fournit aux éducateurs YPEER, ainsi qu'aux jeunes militants intéressés par le sujet, les informations et les compétences nécessaires pour sensibiliser leurs pairs au fait que les MGF/E constituent une forme de violence à l'égard des filles.

Le manuel est structuré en séances de formation interactive, couvrant une durée de trois jours. Avant et après la formation, une série de questions permet d'évaluer son efficacité.

---

<sup>4</sup> Centre islamique international pour les études et la recherche en matière de population de l'université Al Azhar, et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, *Female Circumcision (FGM/C): Between the Incorrect Use of Science and the Misunderstood Doctrine*, 2<sup>e</sup> éd. (Le Caire, 2013).

<sup>5</sup> Fonds des Nations Unies pour la population, *L'État de la population mondiale 2014*.

Chapitre 2

---

# Le changement social au Kenya

Dans les régions où elles sont répandues, la persistance des MGF/E s'explique par leur statut de normes sociales immuables soutenues par la pression des pairs, les préjugés, les idées fausses et le mur du silence. Jusqu'à récemment, il était impensable de lever le tabou et de discuter ouvertement de ces pratiques dans de nombreux endroits où elles persistent. Cette situation favorise la diffusion d'idées fausses et souligne la nécessité d'informer les communautés et de les faire participer aux discussions sur les MGF/E.

L'acceptation sociale liée aux MGF/E est l'argument le plus souvent cité par les filles et les femmes âgées de 15 à 49 ans<sup>6</sup>. Les recherches réalisées révèlent cependant qu'en l'absence de discussions et de dialogue ouverts, les personnes surestiment souvent le niveau d'acceptation de ces pratiques. Ce constat souligne l'importance des voix individuelles doutant du fondement des MGF/E ou les désapprouvant, et de la portée des décisions et des déclarations communes favorables à l'élimination de ces pratiques. Comprendre et ébranler ces normes sociales sont au cœur de l'approche stratégique globale et multisectorielle du Programme conjoint.

---

## Des interventions complémentaires accélèrent l'abandon des MGF/E au Kenya

Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, des initiatives visant à mettre un terme aux MGF/E ont été mises en œuvre au Kenya. Aujourd'hui, le pays semble sur le point d'atteindre un point de non-retour et l'élimination de ces pratiques est en passe de s'imposer. En l'espace de trois générations, au moins quatre grands groupes ethniques qui y étaient auparavant très attachés les ont pratiquement abandonnées.

Depuis 2008, plusieurs interventions soutenues par le Programme conjoint ont contribué à l'accélération du changement au Kenya. En 2014, la synergie de tous les éléments de l'approche du changement social, dont l'engagement auprès des communautés et de leurs chefs, les sanctions juridiques, les informations et l'éducation, les rites de passage de substitution et la couverture médiatique, laissait présager une transition rapide vers l'abandon des MGF/E.

---

“ Les MGF ne sont jamais abordées. Elles sont considérées comme un sujet tabou. Le fait que personne ne connaisse le déroulement précis de ces pratiques explique pourquoi celles-ci sont encore répandues. Si les hommes comprenaient ce qui se passait, ils ne laisseraient pas leurs filles subir ça. ”

Domtila Chesang  
Kenya

---

<sup>6</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance : *Mutilations génitales féminines/excision : Bilan statistique et examen des dynamiques du changement* (juillet 2013, p. 67).



---

## L'importance du contexte culturel

Des poches de résistance persistent, en particulier au sein des groupes pastoraux, y compris ceux pratiquant depuis des siècles les formes les plus extrêmes de MGF/E. Les mythes entourant les MGF/E, dont ceux liés à l'hygiène et à l'esthétisme, se transmettent, sans contestation, de génération en génération. Compte tenu de l'environnement extrêmement rude dans lequel vivent ces groupes, la cohésion peut être essentielle à la survie alors que l'ostracisme social peut s'apparenter à une forme de mort. La mise en œuvre d'interventions pose également problème du point de vue logistique dans la mesure où beaucoup de groupes nomades ou semi-nomades vivent dans des zones isolées caractérisées par un nombre limité de routes ou services.

Plusieurs significations sont associées aux MGF/E, ce qui explique pourquoi il importe d'avoir une connaissance précise du contexte culturel spécifique. En 2014, une nouvelle étude a permis de clarifier les facteurs associés à la norme sociale sur laquelle reposent les MGF/E au sein d'une communauté somalie près de Garissa au nord-est du Kenya. L'étude conclut qu'une combinaison de croyances religieuses et culturelles liées aux MGF/E, un faible niveau d'instruction et des attitudes généralement conservatrices des communautés pastorales contribuaient à la persistance de la pratique au sein de l'ethnie somalie traditionnellement pastorale.

L'étude a également indiqué qu'en raison de leur jeune âge (généralement 11 ans) au moment de l'excision, les filles avaient peu de chances de se rebeller contre ces pratiques. Par ailleurs, bien que certains chefs religieux aient dénoncé ces pratiques, d'autres ont laissé la porte ouverte à des formes moins sévères d'excision. L'étude conclut qu'une action continue auprès des chefs religieux afin d'adopter une position claire et unie contre la MGF/E s'avère être la solution la plus prometteuse.

En revanche, l'étude révèle que la collaboration communautaire intergénérationnelle, l'accès à l'éducation formelle, l'exposition à l'information sur les conséquences négatives des pratiques et l'émancipation croissante des femmes ont tous contribué à une nouvelle norme sociale au sein de la communauté Meru plus agraire, qui considère les MGF/E comme une pratique culturelle rétrograde. Ces pratiques ont ainsi été dénoncées par un conseil respecté d'aînés, de chefs religieux, de responsables de jeunes, de dirigeants des deux sexes et d'anciennes exciseuses. Les responsables de jeunes ont également déclaré que les MGF/E n'étaient plus une condition ou un passage obligé pour le mariage et s'adressent aux parents pour les décourager d'exciser leurs filles. Les rites de passage alternatifs contribuent à combler le vide laissé par l'abandon des MGF/E dans les initiations.

---

## Les sanctions juridiques sévères et l'application de la loi constituent un facteur d'accélération du changement

L'application de sanctions juridiques au Kenya est un autre facteur de dissuasion et envoie un message sans équivoque sur le caractère inacceptable de ces pratiques. En 2011, après des années d'efforts concertés et de soutien du Programme conjoint et d'une coalition d'ONG, le Kenya a adopté une loi nationale spécifique interdisant la MGF/E, et fait aujourd'hui figure de modèle pour les autres pays. La loi prévoit des sanctions sévères contre les personnes facilitant ou encourageant la pratique, et va jusqu'à proscrire les références dérogatoires faites aux filles non excisées. Les activités de plaidoyer menées à grande échelle afin de faire adopter la loi, associant interventions de personnalités, diffusion d'informations et couverture médiatique, ont contribué à faire émerger la problématique dans le débat public et à modifier les attitudes.

En 2014, le Kenya a intensifié son approche en matière d'application de la loi. Pour la première fois dans l'histoire du pays, un poste budgétaire a ainsi été octroyé (de l'ordre de 383 628 € à l'intention du Anti-Female Genital Mutilation Board) sur le thème de la lutte contre les MGF/E, assorti d'une proposition de financement supplémentaire visant à accélérer les procédures relatives aux affaires en instance de protection de l'enfance. L'honorable Linah J. Kilimo, fervente défenseuse de la lutte contre les MGF/E, a été désignée Présidente du Kenyan Anti-Female Genital Mutilation Board. Une unité spéciale chargée de poursuivre en justice les cas de MGF/E et de mariages d'enfants a également été établie.

Fin 2014, plus de 50 cas de MGF/E ont ainsi été traduits en justice et ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Des exciseuses traditionnelles et des parents ont été condamnés par les tribunaux et certains purgent aujourd'hui des peines de prison. Un couple est actuellement poursuivi pour le meurtre d'une fille de 13 ans

dont il avait la charge. Trois chefs de clans ont également été accusés d'avoir facilité l'opération en l'autorisant à avoir lieu à leur domicile sans en alerter les autorités. Les informations sur les conséquences néfastes des MGF/E ont été largement diffusées. Des lignes d'urgence ont été mises en place de façon à permettre à la population de signaler de manière anonyme les cas de MGF/E.

L'expérience montre toutefois que le caractère contraignant des lois dépend de leur alignement sur les attitudes et normes sociales des communautés. Bien que les sanctions juridiques du Kenya jouissent d'un soutien considérable, elles ont également eu des conséquences imprévues. Dans certaines zones, elles ont fait basculer les pratiques dans la clandestinité ou donné lieu à l'excision de filles plus jeunes, moins capables de s'y opposer. Pour protéger leurs parents, certaines filles ont prétendu avoir procédé elles-mêmes à l'excision. Trois communautés ont ouvertement protesté contre la loi.

En 2014, deux partenaires du Programme conjoint, la Federation of Women Lawyers in Kenya (FIDA) et la Kenyan Women Parliamentary Association (KEWOPA), ont sensibilisé les communautés au contenu de la loi et leur ont expliqué pourquoi elle est nécessaire. Suite à une protestation de femmes à Kajjado, dans le centre-sud du Kenya, FIDA a mené des campagnes de sensibilisation dans les « foyers » de résistance au changement. KEWOPA a, pour sa part, organisé 14 forums à l'échelle des comtés ciblant les membres de l'assemblée, les responsables et les leaders d'opinion afin de les sensibiliser aux conséquences néfastes des MGF/E, et de mettre au point des stratégies efficaces visant à promouvoir leur abandon. Les responsables communautaires et chefs religieux, ainsi que des ambassadeurs/rices, tels que Nancy, Betty et Ltaramatua, se sont associés à la campagne. (Voir les témoignages ci-dessous.)

---

<sup>7</sup> African Coordinating Centre for the Elimination of FGM/C de l'Université de Nairobi et Fonds des Nations Unies pour l'enfance : *Female Genital Mutilation/Cutting Practice in Garissa and Meru: Factors that Perpetuate the Practice in Garissa and Accelerate Abandonment in Meru* (2014).

---

## Une couverture médiatique sans précédent pour sensibiliser l'opinion aux MGF/E

Tout au long de l'année 2014, une campagne de communication vigoureuse a permis de renforcer les messages en faveur de l'abandon des MGF/E, d'amplifier les voix du changement et de clarifier les conséquences légales de ces pratiques. À l'occasion de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines, un bulletin d'informations soulignant l'engagement du gouvernement Kenyan à mettre un terme à ces pratiques a été largement diffusé. Des manifestations ont par ailleurs été organisées dans cinq comtés où ces pratiques sont particulièrement répandues afin de sensibiliser l'opinion, de susciter l'appui de la population et d'aider les filles et les femmes exposées au risque des MGF/E ou vulnérables. La couverture médiatique s'intensifia à l'occasion du lancement à Nairobi, par le Secrétaire général des Nations Unies, d'une campagne mondiale visant à mobiliser les médias sur la question.

Celle-ci fut traitée de manière plus approfondie par les médias en 2014, à travers l'examen des MGF/E et d'autres pratiques néfastes sous l'angle des droits fondamentaux et de la problématique hommes-femmes. La question a suscité un intérêt encore plus marqué lors d'une campagne publicitaire multimédia soutenue par le Programme conjoint, incluant notamment un message d'intérêt public réalisé en plusieurs dialectes et révélant l'ensemble des complications et problèmes de santé liés aux MGF/E. À cette occasion, des banderoles soulignant les conséquences néfastes de ces pratiques ont été affichées dans les bus aux quatre coins du pays.

Au Kenya, la conjugaison de tous ces éléments contribue à réduire la pression sociale en faveur de la poursuite de l'excision. Les initiatives et témoignages courageux des jeunes eux-mêmes, qui constituent des modèles d'alternative tout en restant fidèles aux nombreux aspects positifs de leurs cultures, ont été particulièrement efficaces.



### Texte du message d'intérêt public (Kenya)

Les MGF sont toujours pratiquées même si elles sont néfastes et condamnées. Chaque fille a le droit de connaître ses droits et de réaliser son plein potentiel.

Ces pratiques sont présentes chez les pauvres, mais également chez les riches, dans des hôpitaux.

Savez-vous qu'elles affectent également les hommes? Par le biais de leurs filles, épouses et mères ?

Savez-vous que ces pratiques ne sont recommandées par aucune religion, qu'elles relèvent seulement de traditions et de pratiques culturelles et qu'elles ne sont ni condamnées, ni autorisées par Dieu ?

Les MGF ont des conséquences néfastes pour la santé. Elles provoquent la mort ! L'abandon scolaire ! Les mariages d'enfants, les rapports sexuels précoces et les grossesses non désirées !

Savez-vous que les MGF sont illégales au Kenya ?

Savez-vous que le Kenya fait partie des dix pays présentant les taux de mortalité maternelle les plus élevés au monde pendant l'accouchement, et que les MGF sont l'une des causes de décès ?

Unissons-nous et mettons fin aux MGF !

Si vous connaissez ou avez entendu parler de personnes qui s'opposent à cette lutte et pratiquent les MGF, veuillez les dénoncer au commissariat le plus proche ou au camp du chef, ou appeler ce numéro : 07 7061 0505.

(Hurlements d'une fille en bruit de fond)

---

# Rites de passage alternatifs : ne garder que les aspects positifs

---

Les rites de passage marquant et célébrant la transition de l'enfance à l'âge adulte revêtent depuis des siècles une importance particulière pour les communautés Massaï et Meru du Kenya. Ces rites comprenaient traditionnellement une période intense d'isolement, d'enseignement et une cérémonie accompagnée de défis physiques et de tests d'endurance — déterminant notamment la capacité des jeunes morans (guerriers) et de leurs équivalents féminins à endurer la douleur des mutilations sexuelles.

Malgré une prise de conscience au sujet des conséquences néfastes des MGF/E, ces pratiques persistaient dans certaines communautés réticentes à renoncer à une occasion importante de transmettre la sagesse culturelle aux jeunes. Face à cette situation, les communautés ont décidé d'organiser des rites de passage alternatifs en abandonnant les pratiques néfastes pour ne conserver que les aspects positifs de l'expérience.

Des milliers de filles ont pris part depuis 2008 aux rites alternatifs au Kenya. Ces rites prennent souvent la forme d'une période d'une semaine hors du cadre familial au cours de laquelle elles apprennent comment communiquer avec les personnes du

sexe opposé et maîtriser leur propre désir sexuel ; et sont sensibilisées à l'importance de l'éducation, des compétences nécessaires à la vie courante, de la prise de décisions, de la communication, d'une apparence soignée et de bonnes habitudes sanitaires ; et aux conséquences négatives des MGF/E et des mariages d'enfants. D'autres jeunes femmes qui ont évité les MGF/E puis terminé leurs études jouent souvent un rôle de mentors et de modèles au cours de la semaine.

En 2014, les partenaires du Programme conjoint ont organisé ce type de formation en collaboration avec World Vision à l'intention de 1 666 filles dans cinq comtés du Kenya (Baringo, West Pokot, Narok, Samburu et Elgeyo Marakwet). Au cours d'une dernière célébration, les filles portant des tenues assorties, défilent vers une scène extérieure. Portées par une nouvelle opinion d'elles-mêmes, elles chantent et dansent. Elles reçoivent également des certificats reconnaissant leur engagement à rester non excisées sous les applaudissements de leurs familles élargies, des responsables influents et des dignitaires présents qui les accueillent comme membres à part entière de la communauté, libres de poursuivre leur éducation et de réaliser leurs rêves.



# Ambassadeurs pour le changement

Il sera plus simple, pour la prochaine génération, de s'opposer aux MGF/E grâce aux sanctions juridiques en vigueur contre ces pratiques, à leur présence croissante dans le débat public, à l'engagement du personnel médical et à l'abandon des MGF/E par les chefs religieux et les communautés. La nouvelle génération peut désormais s'inspirer d'individus qui ont réussi à montrer la voie comme Nancy Tomee, Betty Naisenya Logisoi, et Ltaramatua Leorto et son épouse. Tous et toutes ont enfreint la « règle » contraignant les filles de leurs communautés respectives à l'excision.

La lutte acharnée de Nancy Tomee contre les MGF/E a commencé avant la mise en place de solides structures légales et sociétales à l'encontre de ces pratiques. Son rêve, à l'époque, était de terminer ses études.

Elle échappa une première fois à l'excision à l'âge de 13 ans en fuguant de chez elle. Elle était alors une voix solitaire contre la pratique au sein de sa communauté Pokot au nord-est du Kenya. Son opposition reposait sur son observation des douleurs et souffrances de ses pairs excisées, et sur le fait que les MGF/E semblaient être une porte ouverte au mariage précoce et aux grossesses (beaucoup plus à risque en raison des cicatrices occasionnées par la procédure). Elle remarqua également que la pratique résultait de la condition inférieure des femmes qu'elle perpétuait.

Lorsqu'elle revint vivre avec sa famille après avoir achevé le cycle d'enseignement primaire, ses parents insistèrent à nouveau pour qu'elle soit excisée. Elle ne doit son salut qu'à un groupe local qui persuada ses parents de l'autoriser à prendre part à un rite de passage alternatif. Elle fait aujourd'hui figure de modèle et de mentor pour les jeunes filles de sa communauté qui participent à cette préparation d'une semaine pour mieux assumer les rôles et responsabilités des adultes.

Le courage de Nancy fut le point de départ d'un parcours qui allait lui permettre de terminer ses études avant de devenir porte-parole et ambassadrice internationale de la lutte contre les MGF/E. Elle a également fait l'objet d'un documentaire primé : « Abandon the knife », et a raconté son histoire au cours d'une réunion de haut niveau à l'occasion de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

« En tant qu'ambassadrice, je représente celles qui exigent des changements, car chaque fille doit être une source de changement », a déclaré Mme Tomee lors du débat organisé par l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le VIH/sida en septembre 2014.

Nancy, comme d'autres jeunes Kenyan(ne)s devenu(e)s militant(e)s contre ces pratiques, montre qu'il est possible de rester loyal(e) et d'appartenir à un groupe tout en renonçant à un aspect néfaste de sa culture.

« Dans mes rêves, mon but est de trouver un emploi qui me permettra de subvenir aux besoins de toute ma famille. Ce qui est important, c'est que je me donne les moyens de prendre soin de moi tout en aidant les autres », dit-elle dans un documentaire sur sa vie.



© UNFPA/Omar Kawswari

“ Garçons et filles sont égaux [...] je représente ceux et celles qui exigent des changements, car chaque fille doit être une source de changement. Nous sollicitons votre aide de façon à pouvoir parler d'une seule voix et prouver que le changement est possible. ”

Nancy Tomee  
Pokot, nord du Kenya, lors de la réunion des Premières dames, Nations Unies  
Octobre 2014

# Un jeune combattant prend position contre les MGF/E



© UNFPA Kenya

Ltaramatua Leorto avec sa femme, Lydia Lenanguram

Ltaramatua Leorto a été soumis à une cérémonie particulièrement éprouvante pour obtenir le statut de *moran* (guerrier) au sein de sa communauté Samburu de l'ouest du Kenya, où les morans occupent le rang honorable de gardiens de leur culture. Traditionnellement, ces jeunes hommes épousaient uniquement des femmes qui avaient subi des MGF/E. Au cours des dernières années, un nombre croissant de guerriers, comme Ltaramatua ont toutefois reconnu qu'il était temps de renoncer à ces pratiques.

Ltaramatua a perdu une camarade de classe — décédée d'une hémorragie suite à une procédure d'excision. Lui aussi assista à la formation aux compétences nécessaires à la vie courante organisée avec le soutien du Programme conjoint, qui l'a conforté dans l'idée qu'il était nécessaire de mettre un terme aux MGF/E. Puis il prit le risque de subir la moquerie de ses pairs en épousant une fille non excisée. Le couple, désormais parents, continue de vivre de façon traditionnelle. Ltaramatua et son épouse font désormais figure de modèles et de défenseurs des personnes qui s'opposent à ces pratiques néfastes.

# Un modèle pour sa communauté



© UNFPA/Lin Gao

La militante Betty Naisinya Logiso et la directrice exécutive adjointe de l'UNFPA Kate Gilmore lors d'un panel de l'ONU sur la lutte contre les pratiques néfastes pour les femmes et les filles

« Je suis la preuve vivante que l'éducation améliore la vie des filles », déclare Betty Naisinya Logiso, une jeune femme que World Vision a aidée à terminer ses études — une chance rare dans la communauté des Chamus où seulement 15 pour cent des gens savent lire et écrire.

Au sein de la communauté de Betty, les MGF/E sont considérées comme une norme sociale liée à la pureté spirituelle. Même lorsque des informations ont été diffusées sur le caractère illégal des MGF/E, ses grands-parents ont répété qu'ils ne s'opposeraient pas à leurs pratiques culturelles.

« À chaque fois que je rentrais à la maison [de l'internat où elle a rencontré des filles de communautés qui ne pratiquaient pas les MGF/E], on me rappelait que je devais me préparer au jour de mon excision. Je m'y étais résiliée mais les nouvelles répétées de décès de jeunes filles suite à une hémorragie due à une excision me terrifiaient ».

Ses grands-parents et les autres membres de la communauté, contrairement à ses parents, insistent sur la question. Mais, un jour, sa mère se rendit à son école et lui annonça qu'elle avait été recrutée par un groupe de pression militant activement contre les MGF/E. « Ma mère avait été sensibilisée aux dangers des MGF. C'est pourquoi elle s'opposait catégoriquement à ce que ses filles subissent cette pratique. Cela fut un grand soulagement et me donna le courage de dire "non" ».

Cette décision entraîna une nouvelle série de problèmes, comme le fait de ne pas être autorisée à participer à la vie culturelle de sa communauté. Sa grand-mère la qualifia d'« impure » et essaya de la persuader, ainsi que son père, de revenir sur sa décision afin de pouvoir organiser une grande fête. La famille fut la cible de railleries. L'opinion de son père cessa de compter dans les réunions des aînés.

Betty puisa la force nécessaire dans un projet de World Vision visant à sensibiliser les filles de sa communauté aux MGF/E et à les encourager à finir leurs études. Ayant elle-même participé à un rite de passage alternatif, elle continue de servir de modèle pour d'autres filles.

« Je continue de sensibiliser ma communauté aux MGF, et je suis persuadée qu'un jour, ces pratiques seront complètement abandonnées », dit-elle. « À chaque fois que je conseille des jeunes filles, je peux me voir dans leurs visages effrayés : une jeune fille terrorisée et déconcertée. Je leur dis que je suis là pour elles ».



## Chapitre 3

---

# Il faut tout un village pour vaincre les MGF/E

Des années d'efforts stratégiques soutenus à de multiples niveaux peuvent être nécessaires pour parvenir à une situation où les membres de la communauté se sentent suffisamment à l'aise pour dire « non » aux MGF/E. Dans certains contextes, il peut s'avérer indispensable de cibler des dirigeants communautaires très respectés et influents, tels qu'un conseil d'aînés, alors que dans d'autres, il est essentiel de rallier la coopération des chefs religieux afin de présenter des arguments convaincants contre les MGF/E.

Différentes formes de mobilisation communautaire, correspondant à des dynamiques sociales particulières, sont au centre de l'approche globale du Programme conjoint depuis sa création.

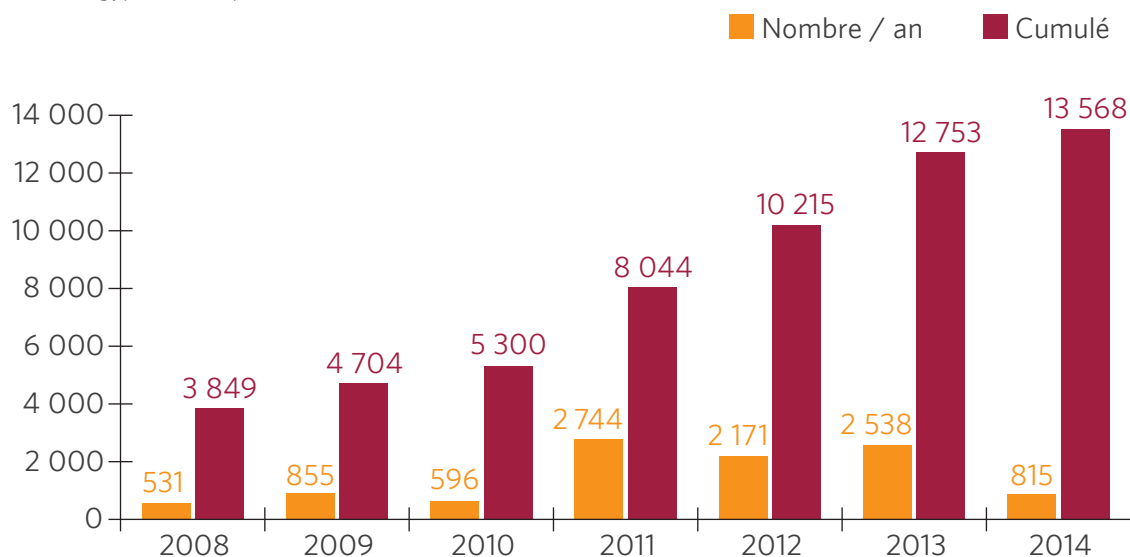
Une stratégie cruciale consiste à identifier un noyau d'individus influents qui persuaderont d'autres personnes d'envisager l'abandon des MGF/E. Plus le nombre de personnes convaincues augmentera, plus les déclarations publiques parviendront à modifier les attentes de la société vis-à-vis de l'excision des filles.

Cette approche a été affinée et élargie au fil du temps sur la base des données et analyses disponibles. En 2014, des efforts supplémentaires ont été déployés afin de renforcer la mobilisation communautaire à travers la formation des militants du changement dans des pays comme le Burkina Faso, Djibouti, l'Égypte, l'Éthiopie et la Gambie.

## Cibler un groupe plus large

Les dialogues et déclarations publics restent des interventions déterminantes. Depuis 2008, plus de 13 000 communautés (dont plus de 800 en 2014) de 15 pays représentant plus de 10 millions de personnes se sont engagées publiquement à mettre fin aux MGF/E. Les services de protection sociale et de protection de l'enfance, la police et d'autres prestataires de services ont été formés, dans au moins cinq pays, afin d'assurer le suivi de ces déclarations. Le Programme conjoint et ses nombreux partenaires (13 rien qu'au Yémen) ciblent désormais les membres de la communauté de différents groupes d'âges et catégories sociales, souvent par le biais d'une approche fondée sur les droits associant MGF/E, mariage d'enfants et violence sexiste et montrant comment ces trois problématiques limitent le potentiel des filles et des femmes.

**Figure 1 : Nombre de communautés dans les pays bénéficiaires du programme qui ont déclaré publiquement leur soutien à l'abandon des MGF/E, par an**



# Mobiliser les jeunes reporters locaux

Dans une vidéo dynamique, entraînante et hip-hop, le célèbre groupe de musique sénégalais One Heart Family encourage les jeunes ougandais à s'engager au sein de leur communauté. Leur enthousiasme est contagieux.

Vêtus de T-shirts et coiffés de casquettes de baseball, et armés de pancartes écrites à la main, de mégaphones et de portables, ils dansent, sautent et chantent en chœur « Ta voix est importante, où que tu sois. Tu fais la différence quand tu parles des problèmes. » Un rappeur interpelle « Ta voix est nécessaire pour inspirer ce pays ».

La vidéo promotionnelle et d'autres moyens de communication ont incité environ 300 000 Ougandais (dont la moyenne d'âge est de 24 ans) à envoyer le mot « Join » par SMS au 8500. Devenir un U-reporter est aussi simple que cela. Chaque semaine, ils répondent à des sondages sur des sujets ayant trait au développement.

Ce système gratuit basé sur les SMS, qui répond à l'initiative du bureau de pays de l'UNICEF en Ouganda, est soutenu par le Programme conjoint. Il permet aux jeunes ougandais de découvrir, et de s'exprimer sur les tendances émergentes dans leur communauté. Leurs efforts collectifs fournissent aux partenaires du développement une idée plus précise de ce qui se passe sur le terrain. Les U-reporters œuvrent ensemble à l'obtention de changements positifs.

Chaque année, aux alentours du 6 février, à l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro contre les mutilations génitales féminines, les débats portent sur ces pratiques néfastes et des questions sont posées aux 32 000 U-reporters vivant dans les six districts où les MGF/E sont répandues.

Parmi les questions posées aux U-reporters en 2014, citons :

- Les communautés sont-elles conscientes qu'il est de leur responsabilité d'appliquer les lignes directrices gouvernementales concernant l'élimination des MGF ? (Oui / Non)
- Que peuvent faire d'autre les jeunes pour mettre un terme aux MGF dans les communautés Karamojong et Sabiny ?
- Les filles/femmes qui vivent dans les communautés pratiquant les MGF comprennent-elles les risques qu'elles courent ? (Oui / Non)

Les réponses affirmatives et négatives sont reportées sur une carte et permettent de savoir quelles régions présentent un défaut d'information ou de consensus. Les réponses aux questions plus ouvertes sont visualisées à l'aide d'un nuage de mots clés.

En réponse à une question particulière, plus de 80 % des personnes interrogées dans les zones rurales ont déclaré que les femmes n'étaient pas conscientes des répercussions des MGF/E sur leur santé, signalant ainsi la nécessité d'accroître les activités de sensibilisation.

La plate-forme U-report permet également de faire connaître la loi nationale interdisant les MGF/E datant de 2010 et ce, même dans les communautés les plus isolées.

U-report est taillé sur mesure pour un pays où 70 % de la population sont âgés de moins de 25 ans et vivent en grande majorité dans les zones rurales. Plus de la moitié

des habitants possèdent un téléphone portable<sup>8</sup> et les forfaits sont relativement abordables. Les SMS envoyés à U-report sont gratuits.

Les réponses aux questions, qui sont immédiatement mises sous forme de tableaux publiés sur le site Web d'U-report, contribuent à sensibiliser et à générer des données en temps réel sur les questions clés qui sont particulièrement utiles aux décideurs ; tous les membres du Parlement ougandais ont volontairement adhéré à l'initiative afin de connaître l'opinion des jeunes de leur circonscription.

La plate-forme U-report fournit un moyen de communication anonyme grâce auquel la voix des jeunes se fait entendre.

« U-report permet aux filles et aux jeunes femmes de s'exprimer sur des sujets qu'elles n'avaient jamais abordés, dans certains cas parce qu'elles n'en avaient pas eu l'occasion », affirme Fatuma Nankose, membre du Girls' Empowerment Movement (Mouvement d'autonomisation des filles) dans une vidéo<sup>9</sup> consacrée à U-report. « Grâce à U-report, elles ont les moyens de faire entendre leur voix sur des sujets qui les concernent au sein de leur communauté. De plus, les réponses des autres intervenants étoffent leurs connaissances. »

« Le dialogue suscité par les sondages d'U-report contribue à ouvrir un débat sur des questions sensibles dans les communautés, dont les inégalités entre les sexes et les violations des droits des filles. Les opinions des U-reporters aident l'UNICEF à évaluer rapidement l'efficacité des stratégies du Programme conjoint, et à entendre directement les propositions d'actions suggérées par les citoyens pour accélérer l'élimination des MGF/E. »

<sup>8</sup> Commission des communications de l'Ouganda, Facts and figures, 2014. [www.ucc.co.ug/data/qmenu/3/Facts-and-Figures.html](http://www.ucc.co.ug/data/qmenu/3/Facts-and-Figures.html).

<sup>9</sup> Vidéo promotionnelle d'U-report, 16 août 2012. [www.youtube.com/watch?v=oPaLSUilqVM](http://www.youtube.com/watch?v=oPaLSUilqVM).





---

## Convaincre les cœurs et les esprits

Comme l'exige la proposition de financement de la Phase II, des efforts plus soutenus ont été déployés en 2014 afin de solliciter la participation des jeunes, de mobiliser les hommes et les garçons (voir Chapitre 1), et d'encourager les prestataires de services de santé à renforcer les messages en faveur de l'abandon des MGF/E (voir Chapitre 4). Dans le cadre de campagnes promouvant l'abandon de ces pratiques (comme celles menées en Érythrée, au Kenya et en Ouganda), le recrutement d'anciennes exciseuses, qui sont souvent des membres respectées de leurs communautés, continue d'être un facteur-clé de mobilisation communautaire.

En 2014, des pièces de théâtre (sous la forme de jeux de rôles, de théâtre communautaire, de spectacles d'improvisation et de courts spots télévisés) ont contribué à vaincre les réticences à débattre de l'abandon des MGF/E en Égypte, en Gambie et en Somalie (voir page 42). Une nouvelle forme de promotion de la protection des filles a été mise en œuvre en Ouganda, où 250 aînées, gardiennes respectées de la tradition, ont été formées en techniques théâtrales.

Ces activités ont lieu dans un contexte de soutien national accru en faveur de l'abandon des MGF/E (notamment des mesures juridiques) et de déclarations de responsables politiques de haut niveau ou d'artistes. En Guinée-Bissau, par exemple, d'éminents membres du gouvernement, dont le Premier ministre, le Président, le Procureur général et les ministres délégués aux Affaires féminines et familiales et de la Justice ont fait des déclarations publiques fermes condamnant ces pratiques. La Guinée-Bissau a également nommé une célèbre chanteuse pop ambassadrice nationale pour l'abandon des MGF/E.

Même les mots employés pour parler des pratiques, ou de leur abandon, sont en train d'être redéfinis afin de changer la façon dont la communauté perçoit les MGF/E. Une reformulation positive des termes employés pour décrire les filles non excisées a été le point de départ de la campagne très réussie Saleema au Soudan et de la campagne Kamla (signifiant « complète ») en Égypte. En 2014, le réseau égyptien d'ONG (soutenu par le National Population Council) s'est joint à la coalition d'ONG contre les MGF/E pour soutenir 34 interventions dans les écoles, qui ont permis d'atteindre 2 457 élèves. Un nombre presque identique de personnes ont assisté aux autres événements de la campagne Kamla.

Il n'est pas toujours facile ou simple de convaincre les cœurs et les esprits. En Gambie, des débats ont eu lieu lorsque certains chefs communautaires ont tenté de justifier les MGF/E. Les personnes non convaincues de leurs conséquences néfastes ont alors exigé la poursuite des recherches, mais les femmes ont fait part de leurs propres expériences, notamment de la souffrance et des problèmes qu'elles ont endurés suite à ces pratiques. C'est ce type de débats soutenus et ouverts qui rendra possible l'érosion de la norme sociale, en particulier alors qu'un nombre croissant de jeunes, bien moins investis dans la préservation des traditions, participent ou commencent à jouer un rôle de premier plan dans ces échanges.

## Promouvoir la participation des chefs religieux

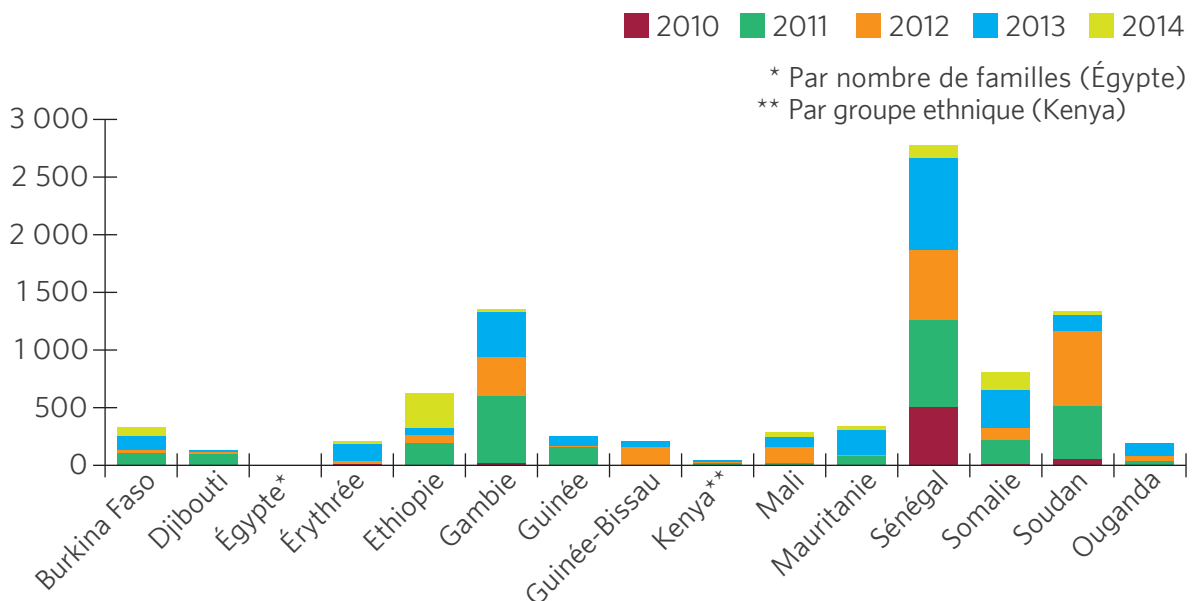
La collaboration avec les chefs religieux reste au cœur de la stratégie du Programme conjoint et demeure un élément essentiel de mobilisation communautaire, dans la mesure où de nombreuses communautés associent les MGF/E à une conviction religieuse. En **Éthiopie**, des discussions approfondies ont été menées avec des représentants du Conseil suprême islamique éthiopien, de l'Église orthodoxe éthiopienne et de l'Église évangélique. À l'issue de ces échanges, chacune de ces institutions a officiellement déclaré que les MGF/E n'étaient aucunement fondées sur la religion et s'est engagée à intégrer ce message dans son enseignement officiel.

Au **Yémen**, 100 chefs religieux ont été formés et ont publié un document sanctionnant les MGF/E et encourageant les communautés à interdire ces pratiques. En 2014, 137 sermons du vendredi ont décrit les MGF/E comme des pratiques néfastes et en aucune façon fondées dans l'Islam.

Les chefs religieux et communautaires ont également été sensibilisés aux MGF/E et aux droits des femmes et des filles à **Djibouti**, où le Programme conjoint collabore avec le ministère des Affaires islamiques. Ainsi, 73 chefs religieux ont approuvé une déclaration conjointe sur la promotion et la protection des droits des enfants et des femmes, prônant notamment l'abandon des MGF/E. Un guide en matière de prédication au sujet de la santé sexuelle et reproductive et des MGF/E, élaboré par le ministère des Affaires islamiques avec le soutien du Programme conjoint, a été utilisé au cours des sermons du vendredi dans cinq mosquées, au total devant près de 1 000 personnes. Les sermons ont également été filmés et des DVD ont été distribués.

En **Mauritanie**, 304 imams ont été sensibilisés aux MGF/E. Les imams ont également contribué à l'élaboration d'un guide sur les droits des enfants dans l'Islam.

**Figure 2 : Nombre de communautés dans les pays bénéficiaires du programme qui ont déclaré publiquement leur soutien à l'abandon des MGF/E, par pays**



---

“ C’est ma mère qui m’a permis d’échapper à l’excision ; elle m’a dit que notre religion indiquait qu’aucune partie de mon corps n’était proscrite par l’Islam et, par conséquent, ne devrait être amputée. Mais les autres filles disent que les filles non excisées sont sales et ne peuvent lire le Coran ni aller à la mosquée. Elles me montrent du doigt en riant, et cela me rend triste. Mais les filles qui ont été excisées auront des problèmes plus tard au moment de l’accouchement. Je suis heureuse de ne pas être excisée. ”

Sophia Abdi Razak Abdi, 13 ans  
Somalie

---









# Briser le silence par le théâtre et la poésie

La troupe d'acteurs et d'actrices sortent de leur camionnette garée dans le centre-ville, tapant du pied, applaudissant et jouant des percussions au moyen de bouteilles en plastique vides, tandis qu'une foule attirée par la musique se rassemble dans la fraîcheur du début de soirée. Peu après, un sketch commence. Trois femmes discutent des MGF/E.

« Cela fait partie de notre culture », dit l'une. « Une fille non excisée a trop de plaisir — elle ne peut pas se maîtriser ». Certains membres de l'audience applaudissent et crient.

« Mais si ces pratiques s'avèrent néfastes, nous devons les abandonner », dit son compagnon qui tient un bébé dans les bras. « De toute façon, certaines filles excisées ne peuvent pas réfréner leur désir ». L'audience crie et hue à nouveau.

« Le comportement des filles dépend plus de l'éducation qu'on leur inculque », dit la troisième femme. « Toutes mes filles ont été excisées, mais si cela est dangereux, nous devons y mettre fin ».

Le sketch exprime publiquement les sentiments qui sont généralement débattus en privé uniquement. L'une des personnages principales, une femme à fort tempérament, elle-même excisée et dont les filles ont été excisées, montre qu'elle est disposée à changer d'avis à la lumière de nouvelles informations. En substance, elle permet aux autres de faire de même. Ou du moins d'y réfléchir.

« C'est merveilleux de voir toutes ces personnes se déplacer rien que pour voir notre pièce, déclare Abwaan Jama, l'un des jeunes acteurs ». « Il vous suffit de regarder les visages pour réaliser à quel point le public apprécie ».

« C'est formidable », ajoute Adwaan Cawadgale. « Je n'ai jamais pensé utiliser mon talent et mon art pour changer les mentalités des gens ».

La Somalie est un pays de poètes et de musiciens. Dépourvus de langue écrite jusque dans les années 70, les Somalis ont acquis au fil des siècles de riches traditions orales. Aujourd'hui encore, les échanges entre membres d'une même famille (même les présentations à un conseil d'aînés), empruntent fréquemment un style poétique et sont agrémentés de proverbes, d'énigmes, de prières, de chants et de paroles empreintes de sagesse.

S'appuyant sur ce riche héritage culturel, le Programme conjoint s'est associé, en 2013 et 2014, au ministère somalien de la Promotion de la femme et des affaires familiales pour former 40 jeunes musiciens, poètes et dramaturges à produire des pièces de théâtre de rue vivantes et improvisées visant à inciter les membres de la communauté à parler des MGF/E, des mariages d'enfants et d'autres formes de violence sexiste. Les messages clés ont été élaborés et continuent d'être étayés et harmonisés par le Bureau national, déclare Isatu Sesay-Bayoh, conseillère UNFPA Somalie pour les questions d'égalité entre les sexes.

En 2014, les troupes formées se sont déplacées de village en village dans les zones conservatrices du Puntland. Elles s'arrêtent dans des lieux très fréquentés en fin d'après-midi lorsque les gens ont le temps de faire une pause. Des représentations similaires ont été organisées au Somaliland à l'occasion des 16 Jours de mobilisation contre la violence sexiste (du 25 novembre au 10 décembre 2014). Au Puntland et au Somaliland, 8 000 membres de la communauté somalie ont assisté aux représentations.

« La communauté somalie est très vocale et adore le théâtre, les sketches, la musique », explique Bahsan Said, chargée de programmes UNFPA Somalie pour les questions liées au genre, aux jeunes et au VIH/sida. « Ces représentations dépassent la mobilisation communautaire sur le thème des MGF/E ; elles constituent également un moyen de faire revivre la culture musicale et la danse traditionnelle somalies ».

Les messages ne semblent pas menacer l'identité culturelle de l'audience dans la mesure où ce type de représentation est distinctement somali.

Par ailleurs, le caractère improvisé des représentations permet aux acteurs de s'adapter rapidement à l'humeur

de l'audience, qui est invitée à participer. Dans un pays où la plupart des habitants sont habitués aux épreuves verbales, elles peuvent donner lieu à une forme de joutes poétiques où les membres de l'audience répondent par la poésie pour soutenir ou s'opposer aux idées avancées, déclare Mme Said.

Certaines des représentations se terminent par des déclarations individuelles ou collectives contre les MGF/E. Elles sont suivies dans certains cas de débats. Les femmes plus âgées, souvent les plus ardents défenseurs du rite qu'elles ont elles-mêmes subi, protestent. « Ce n'est pas ce que nous voulons ; personne ne voudra épouser nos filles », affirment-elles. Les jeunes hommes, qui prennent de plus en plus position contre ces pratiques, sont aujourd'hui mieux armés pour les contredire.

Les attitudes vis-à-vis des MGF/E en Somalie sont résolument en train de changer, explique Mme Sesay-Bayoh. Les observations anecdotiques sont appuyées par des conclusions préliminaires, comme celles de l'enquête en grappes à indicateurs multiples de 2012<sup>10</sup>, qui révèlent des réductions significatives du nombre de personnes favorables à ces pratiques. « Le fait que les gens parlent publiquement de la question constitue en soi un énorme changement », ajoute-t-elle.



La troupe de comédiens interpelle le public et suscite des réactions variées.

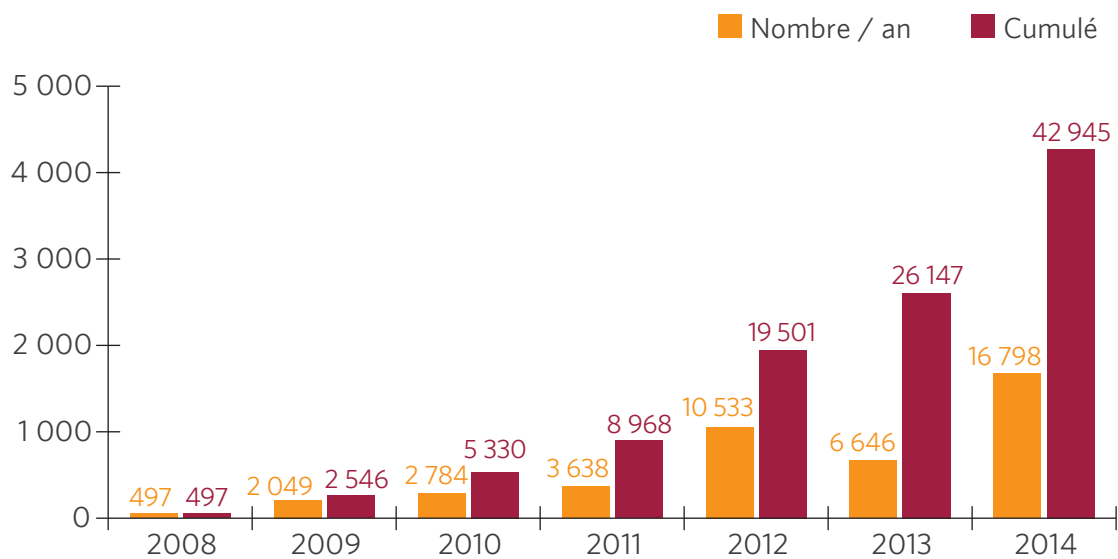
<sup>10</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Enquêtes en grappes à indicateurs multiples [en ligne]. Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : <http://mics.unicef.org>

## Les médias amplifient le message

La stratégie qui vise à encourager et éclairer les dialogues nationaux sur les MGF/E en faisant appel aux médias locaux a été lancée en 2014. Le Programme conjoint et ses partenaires ont alors soutenu de multiples canaux médiatiques complémentaires (radio, télévision, presse et médias sociaux) afin de diffuser des informations crédibles sur les pratiques, leur statut légal, leurs conséquences néfastes sur la santé et les efforts menés afin de promouvoir leur abandon. Le Programme conjoint a également collaboré avec le Réseau panafricain de journalistes de lutte contre la pratique de l'excision (RJLPE) afin de former 35 journalistes de 23 organes de presse à traiter de cette problématique sensible du point de vue culturel.

Au Soudan, une campagne télévisée nationale cible les personnes âgées de 40 à 55 ans, à savoir le groupe d'âge le plus susceptible de soutenir la tradition. Un nouveau message télévisé d'intérêt public a été réalisé et diffusé 545 fois dans l'ensemble du pays, sur quatre réseaux, entre septembre et novembre 2014. De plus, 200 messages supplémentaires ont été diffusés gratuitement. La campagne télévisée vise à promouvoir les débats intergénérationnels et conversations entre époux qui souvent ignorent l'opinion de l'autre sur ces pratiques<sup>11</sup>. Les données de plusieurs pays, dont le Soudan, donnent à penser que de nombreux couples n'abordent pas la question des MGF/E et que les hommes évitent de l'aborder car ils la considèrent comme une « question féminine ». Les messages d'intérêt public contribuent à briser le silence qui pèse sur certaines traditions.

Figure 3 : Cas de MGF/E signalés par les médias, par an



<sup>11</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance : *Mutilations génitales féminines/excision : Bilan statistique et examen des dynamiques du changement* (juillet 2013, p. 67).

Suite à la formation de 19 journalistes sur les thèmes des droits de l'enfant et des MGF/E à Djibouti, chaque participant a élaboré un plan d'action relatif à la couverture de ces questions par leurs médias respectifs. Ces plans d'action se sont traduits par la publication de dix articles de presse sur les MGF/E et la retransmission télévisée de trois tables rondes.

En 2014, la population du **Burkina Faso** a été sensibilisée aux souffrances occasionnées par les MGF/E tandis que des initiatives visant à promouvoir son élimination ont été rapportées dans les médias. Au total, 189 programmes radiophoniques interactifs, 87 messages d'intérêt public sur le traitement des conséquences des MGF/E sur la santé, 90 chansons et neuf jeux radiophoniques ont ainsi été diffusés.

---

**La participation stratégique des médias en Ouganda a donné lieu à une couverture plus importante des événements et activités liés aux MGF/E en 2014. Celle-ci prit la forme de 21 émissions radio sur le thème des MGF/E, de plus de 100 spots radiophoniques, de 6 programmes télévisés et de plus de 21 articles de presse nationale.**

---

**En Érythrée**, 26 fonctionnaires du ministère de la Santé ont été formés à l'élaboration de messages de lutte contre les MGF/E, puis ont réalisé ces types de messages à l'intention de la presse, de la radio et de la télévision. Un débat public télévisé, auquel ont notamment pris part d'anciennes exciseuses, a été diffusé en quatre parties. La télévision érythréenne a également retransmis un programme éducatif sur le thème des MGF/E animé par des professionnels de la santé, du droit et des droits de l'homme. Un programme éducatif de questions-réponses animé par un professionnel de la santé a également été diffusé sur les stations de radio nationale.

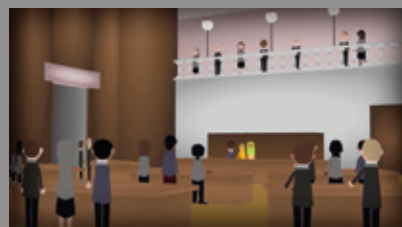
---

L'abandon des MGF : l'histoire d'Amina et Desta



**86 millions**  
de filles exposées  
au risque des MGF/E

**Stérilité**





## Des lois plus strictes et une application plus systématique

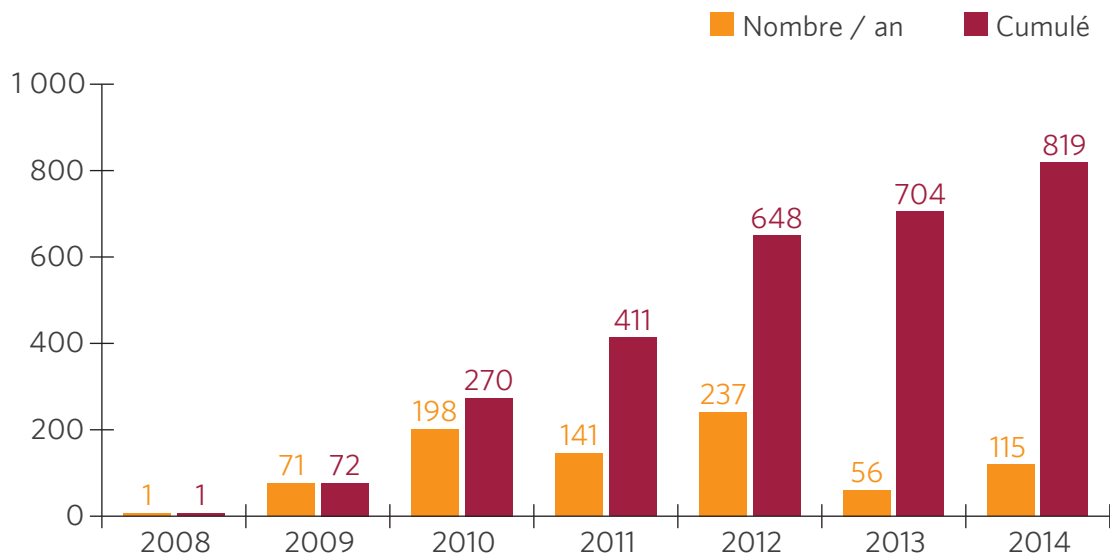


Un cadre législatif doit être mis en place pour que l'environnement soit propice au changement. Or, les pays bénéficiaires du programme ont continué à progresser dans ce domaine.

En 2014, 13 des 17 pays bénéficiaires du Programme conjoint disposaient de lois nationales ou de lois au niveau des États sanctionnant les MGF/E.

Des défenseurs de cette cause **en Gambie, au Mali, en Mauritanie, au Nigéria et au Yémen** réclament des lois nationales. (Ce type de plaidoyer a abouti, en mai 2015, à l'adoption d'une loi nationale au Nigéria.) **En Mauritanie**, un Plan d'action national sur cinq ans contre la violence sexiste, y compris les MGF/E, a été mis en place et les législateurs ont été appelés à entériner les dispositions de ce plan en 2015.

**Figure 4 : Cas de MGF/E pour lesquels la loi est appliquée, par an**



---

## Mettre fin à l'impunité

Au cours de l'année 2014, des arrestations ont eu lieu dans sept pays (**Burkina Faso, Égypte, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Ouganda et Sénégal**) concernant au total 115 affaires de MGF/E. Rien qu'en Ouganda, l'application de la loi sur l'interdiction des mutilations génitales féminines de 2010 a donné lieu à au moins 50 arrestations enregistrées. Au moins 14 personnes ont été reconnues coupables et condamnées à des peines allant de 3 à 10 ans de prison. Les chefs d'accusation comprenaient : mise à disposition d'exciseuses, complicité, contrainte, participation à des événements ayant entraîné une MGF/E ou encore stigmatisation d'une femme n'ayant pas été victime de cette pratique. La plateforme U-report a contribué à sensibiliser le public aux sanctions judiciaires (voir page 36).

Pour la première fois en 2014, la **Guinée-Bissau** a instruit une affaire de MGF/E, qui a abouti à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à trois ans pour les parents et la *fanateca* ayant pratiqué l'intervention. Plus de 400 chefs religieux et traditionnels dans 140 communautés ont reçu des informations précises sur l'application de la loi et ont échangé leurs points de vue sur les améliorations susceptibles d'être apportées. Des fonctionnaires de justice ont également bénéficié d'une formation.

Parallèlement, les poursuites engagées à l'encontre d'un médecin **égyptien** après la mort d'une fillette de 13 ans des suites d'une intervention ont fait la une des médias internationaux, et ont attiré l'attention sur la médicalisation grandissante de ces pratiques.

---

## Le Yémen renforce ses mesures de sanction

Fait marquant de la première année de participation du Yémen au Programme conjoint, une Conférence de dialogue national s'est résolue à renforcer la criminalisation des MGF/E. Des projets de loi défendant les droits de l'enfant et la protection des femmes contre la violence sont en cours d'examen. Un exercice de cartographie a permis d'identifier les législateurs favorables à ces lois. L'UNICEF apporte en outre son soutien à deux initiatives d'envergure nationale afin d'intégrer les droits et la protection de l'enfant, y compris la prévention des MGF/E, dans les programmes de formation du Conseil judiciaire suprême du Yémen et de l'École de police.

---

## Premières poursuites judiciaires en Égypte contre des MGF/E

Le cas de Soheir El Batei, une jeune fille de 13 ans décédée en juin 2013 suite à une MGF/E réalisée par un médecin, a été la première affaire de MGF/E faisant l'objet de poursuites en vertu d'une loi égyptienne interdisant cette pratique. Cette affaire a considérablement attiré l'attention sur la loi et a mis en évidence les risques liés aux MGF/E. Elle a tout d'abord débouché en novembre 2014 sur l'acquiescement du médecin et du père de Soheir. L'affaire a été rejetée, car considérée comme une faute professionnelle alors que les deux accusés parvenaient à un accord sur la base d'un rapport médico-légal non concluant.

Par la suite, un appel déposé — sous la représentation légale du Conseil national de la population et d'une organisation de la société civile — et un suivi étroit par le Programme conjoint, ont donné lieu à une condamnation.



“ La culture est belle et positive... Mais la Constitution reconnaît que toutes les pratiques culturelles ne sont pas bonnes. Certaines portent atteinte à l'intégrité et à la dignité des personnes. Les MGF ont de graves conséquences médicales et psychologiques. ”

Keriako Tobiko  
Avocat massai et procureur général du Kenya

Une exciseuse arrêtée et interrogée lors  
d'une audience publique au Burkina Faso

**Au Burkina Faso**, les audiences publiques sur les affaires de MGF/E sont vues comme une bonne pratique. En 2014, deux audiences publiques ont eu lieu dans le pays, dont une après l'excision de 14 fillettes. Pour la seconde affaire, 2 exciseuses et 21 complices ont reçu des peines de prison

allant jusqu'à 12 mois. En plus d'informer la population locale sur l'interdiction de cette pratique, les audiences publiques jouent un rôle dissuasif. Il a été observé que la couverture médiatique des audiences modifiait l'opinion publique sur les MGF/E et favorisait le changement des comportements.

**Tableau 1 : Politiques nationales ou d'État relatives aux MGF/E, par pays**

Pays	Législation nationale interdisant les MGF/E	Législation au niveau de l'État interdisant les MGF/E	Politiques nationales en faveur de l'élimination des MGF/E	Mesures politiques dans les pays ou institutions en vue d'éradiquer les MGF/E au niveau régional
Burkina Faso	✓		✓	✓
Djibouti	✓		✓	
Égypte	✓		✓	
Érythrée	✓		✓	
Éthiopie	✓		✓	✓
Gambie			✓	✓
Guinée	✓		✓	
Guinée-Bissau	✓		✓	
Kenya	✓		✓	✓
Mali			✓	✓
Mauritanie			✓	✓
Nigéria*		✓ interdites dans 10 États	✓	
Ouganda	✓		✓	✓
Sénégal	✓		✓	✓
Somalie			✓	
Soudan		✓ interdites dans 5 États	✓	✓
Yémen			✓	✓

\*Au moment de la publication, le Nigéria a adopté le projet de loi sur l'interdiction de la violence contre les personnes (VAPP) qui bannit la pratique des MGF dans le pays. La représentante de l'UNFPA au Nigéria a déclaré : « L'adoption du projet de loi VAPP le 25 mai 2015 par Son Excellence le président Goodluck Jonathan met dignement fin au travail mené sans relâche pendant de longues années par les militants pour l'égalité des sexes et les partenaires de développement nationaux et internationaux. C'est un triomphe pour les femmes et les filles nigérianes qui pourront désormais s'appuyer sur un cadre législatif pour lutter contre les auteurs de violence sexiste. L'absence de législation nationale était un frein majeur à la lutte contre la violence sexiste. L'adoption de cette loi illustre l'engagement du Nigéria en faveur de l'amélioration du statut des femmes et des filles. Nous espérons qu'elle sera suivie par d'autres dispositions législatives, y compris dans les États qui n'ont pas encore légiféré sur ces questions. » La nouvelle a été accueillie avec beaucoup de joie au sein du mouvement des femmes du Nigéria. En effet, cette loi redonne du souffle à notre travail de promotion des droits sexuels et reproductifs des femmes et des jeunes filles. En tant que membre du réseau LACVAW (Legislative Action Coalition against Violence against Women), l'UNFPA apportait depuis 2008 son soutien technique et financier à l'adoption du projet de loi.



## Chapitre 4

---

# La collaboration avec le secteur de la santé

En 2014, le Programme conjoint a collaboré étroitement avec des ministères de la Santé, hôpitaux et agents de santé afin d'inciter à mettre davantage l'accent sur les MGF/E dans ce secteur essentiel, qui a une vaste portée et offre de nombreuses possibilités d'intervenir dans la vie des femmes et des enfants. Il est difficile d'apporter des changements dans un secteur aussi vaste et déjà saturé. De nombreuses mesures positives ont néanmoins été prises en 2014, notamment pour mettre en avant les mesures visant à répondre aux besoins médicaux et psychosociaux des femmes et des filles qui souffrent des conséquences de ces pratiques.

---

**En Somalie, 140 membres du personnel de santé ont été formés à la gestion clinique des victimes de viol et des complications liées aux MGF/E, ainsi qu'au plaidoyer en faveur de l'abandon de ces pratiques sous toutes leurs formes.**

---

Les agents de santé (obstétriciens, gynécologues ou encore sages-femmes et infirmiers/infirmières) exercent une influence considérable au sein de leurs collectivités, mais aussi sur les filles et les femmes dont ils s'occupent. Dans bon nombre de pays où les MGF/E persistent, les sages-femmes, notamment, sont en première ligne lorsqu'il s'agit des soins de

---

**Au Mali, 440 agents de santé et travailleurs sociaux ont reçu une formation afin de pouvoir fournir un soutien psychologique aux victimes de violence sexiste, notamment de MGF/E, et 3 267 victimes de MGF/E et de mariage d'enfants ont bénéficié d'un soutien médical, psychosocial et juridique. Au niveau national, 2 000 trousseaux médicaux pour soigner les MGF/E ont été distribués au ministère de la Santé.**

---

santé. Elles accompagnent les femmes durant la grossesse et l'accouchement et gagnent donc leur respect et leur confiance qui, associés à leur capacité à faire passer des messages percutants sur les MGF/E, permettent d'influer sur la décision d'infliger ou non ces pratiques à leurs filles.

---

**En 2014, près de 200 000 femmes et filles ont bénéficié de services de prévention, de protection ou de soins liés aux MGF/E.**

---

En Éthiopie, on constate l'importance de l'intégration de messages de sensibilisation dans le cadre de la prestation des soins de santé. Une forme extrême de MGF/E est en effet pratiquée dans les vastes régions rurales. Le pays renforce actuellement ses services de soins de santé primaires en investissant dans une formation d'un an pour ses agents de vulgarisation pour la santé. En 2014, quelque 40 000 agents de vulgarisation pour la santé ont reçu une formation comportant des messages de lutte contre les MGF/E. Près de 168 000 femmes et filles éthiopiennes ont bénéficié de services liés aux MGF/E. En outre, le Programme conjoint a formé et déployé 39 agents de santé de première ligne et 48 femmes agents de vulgarisation, dont le principal objectif est de faciliter le traitement des personnes victimes de MGF/E. De la même façon, 175 accoucheuses traditionnelles ont appris comment animer des débats sur les MGF/E au sein des communautés.

---

**Au Kenya, les 47 hôpitaux de comté prennent en charge les complications liées aux MGF/E.**

---

---

## Intégrer la prévention des MGF/E aux soins obstétricaux

En 2014, la prévention des MGF/E a été intégrée aux soins prénatals, néonataux et services de vaccination dans un certain nombre de pays au sein desquels les formes les plus graves de MGF/E entraînent un taux de complications élevé lors de l'accouchement. Or, un accouchement particulièrement douloureux se traduit souvent par une plus grande réceptivité à ces messages.

En Érythrée, par exemple, 145 agents de santé de chacune des six régions du pays ont reçu une formation sur les MGF/E. Ainsi, ils ont été en mesure de transmettre des messages à 6 500 femmes enceintes et mères allaitantes sur les méfaits des MGF/E ainsi que sur leurs conséquences juridiques. La majorité des femmes, dont bon nombre ont été victimes de ces pratiques, ont déclaré qu'elles ne l'infligeraient pas à leurs filles. Les MGF/E font maintenant partie intégrante du programme d'éducation sanitaire proposé aux patients et aux personnes qui s'occupent d'eux dans l'ensemble des établissements de santé du pays.



© Arthur Nazaryan/Delphin Films

---

## Impliquer les sages-femmes

Dans les 17 pays bénéficiaires du programme, les sages-femmes jouent un rôle prépondérant dans le domaine de la santé de la reproduction, d'autant plus que les médecins sont en nombre insuffisant. En 2014, le Burkina Faso, le Djibouti, l'Éthiopie, la Mauritanie, la Somalie et le Soudan ont axé leurs efforts sur l'autonomisation et la mobilisation de sages-femmes en offrant une formation sur les aspects médicaux, juridiques et liés aux droits de l'homme des MGF/E. Le Programme conjoint œuvre afin de transposer cette formation à plus grande échelle et la rendre plus viable en proposant aux formateurs et éducateurs des modules d'enseignement, manuels et supports de communication appropriés.

Un module sur les MGF/E est par exemple en passe d'être intégré au programme d'enseignement de cinq écoles de santé publique en Mauritanie. En signe de soutien, l'Association des sages-femmes du pays a organisé une campagne nationale visant à mettre fin aux MGF/E et a publié la « Déclaration des sages-femmes mauritaniennes contre les MGF/E », qui a bénéficié d'une importante couverture médiatique. En Éthiopie, un module sur les MGF/E a été intégré au manuel de formation des sages-femmes. En Somalie, des protocoles pour traiter les conséquences des MGF/E ont été ajoutés au programme de formation des sages-femmes dans le centre-sud de la Somalie, le Puntland et le Somaliland.

---

À Gumburaha dans le Somaliland, Edna Adan visite un centre de santé maternelle et infantile lors d'une action de sensibilisation communautaire.

“ Au cours des dernières années, nous avons concentré nos efforts sur les pères. Nous insistons sur le fait que les pères ont aussi leur mot à dire quant à la décision de faire subir ou non cette pratique à leur fille. La famille — le père et la mère — se doit de protéger l'enfant. ”

Edna Adan Ismail

Infirmière, sage-femme et fondatrice du Edna Adan Maternity Hospital à Hargeisa en Somalie

---

## Œuvrer contre la médicalisation des MGF/E

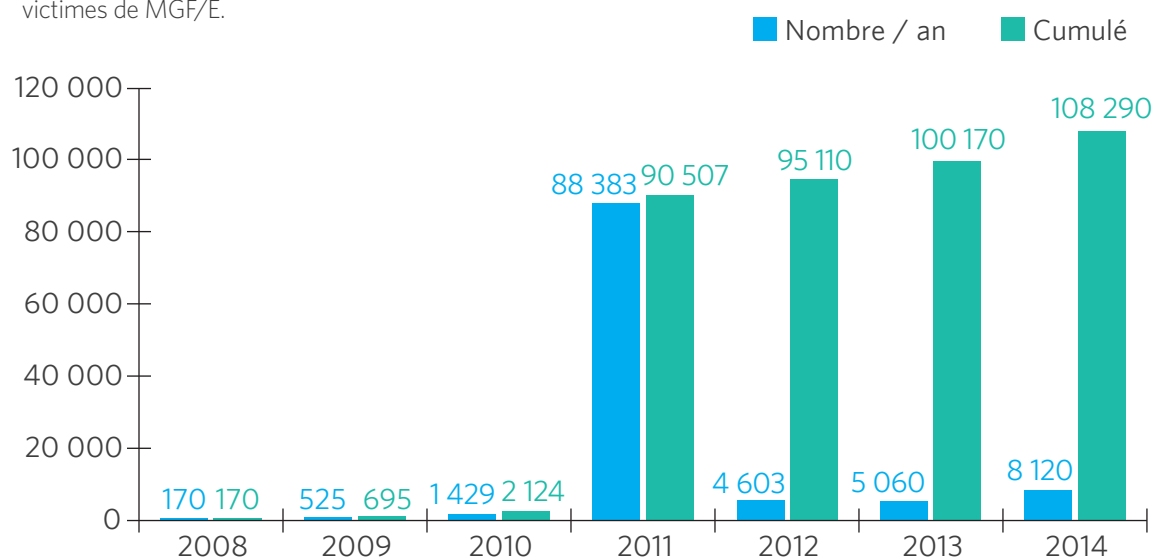
La « médicalisation » des MGF/E signifie la réalisation de l'intervention par un médecin ou autre prestataire de soins de santé dans un établissement public, une clinique privée, à domicile ou ailleurs. C'est l'une des conséquences involontaires du plaidoyer principalement axé sur les impacts sanitaires de l'intervention. L'implication des sages-femmes, infirmiers/infirmières et médecins disposant d'informations exactes sur les conséquences sanitaires et juridiques des MGF/E s'est avérée particulièrement importante dans des pays comme l'Égypte, où l'intervention est généralement effectuée par des professionnels de la santé. La médicalisation serait également en hausse dans certaines communautés en Guinée-Bissau, au Kenya, en Somalie et au Soudan.

En 2014, compte tenu de cette tendance, le Programme conjoint a entamé une collaboration avec la Confédération internationale des sages-femmes et la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique en vue d'apporter aux médecins et sages-femmes le soutien dont ils ont besoin pour résister aux pressions sociales et économiques les incitant à réaliser l'intervention et de proposer des soins adaptés aux filles et aux femmes victimes de MGF/E.

## Intégrer soins et signalement

Dans le secteur de la santé, les lacunes au niveau des systèmes de signalement et de surveillance constituent un défi de longue date qui entrave l'accélération de l'abandon des MGF/E. En Égypte, de nouvelles directives médicales nationales pour la prise en charge des cas de violence sexiste, y compris les MGF/E, ont été élaborées et mises en place en 2014. Ces directives établissent de nouvelles normes et mesures à l'intention des prestataires de services de santé, y compris l'identification des cas de MGF/E, la fourniture de services aux victimes et le signalement des cas aux autorités. Djibouti a mis en place un moyen novateur permettant d'utiliser les examens de santé pour recueillir des données sur la prévalence des MGF/E chez les écolières (voir page 56).

**Figure 5 : Nombre de prestataires de services ayant renforcé leurs capacités en matière de prévention, de protection et de prise en charge des conséquences des MGF/E, par an**







## Le travail d'une sage-femme en Somalie

Safia Duale travaille en tant qu'infirmière et sage-femme depuis 25 ans dans différents établissements de santé au Somaliland. Elle a formé de jeunes sages-femmes et médecins aux soins obstétricaux essentiels. Elle est bien connue dans sa communauté et de nombreuses familles s'adressent à elle lorsqu'elles ont des questions au sujet des MGF/E. En 2014, Safia a travaillé avec le ministère de la Santé comme principale interlocutrice sur le thème des MGF et s'est donc fréquemment rendue dans des établissements de santé pour éduquer les mères bénéficiant de services.

« Proposer cette matière dans des écoles où l'on enseigne aux étudiants les problèmes [causés par] les MGF est l'une des meilleures façons de prévenir les MGF. La deuxième solution consiste à doter les centres de soins d'unités dédiées aux MGF lorsque des cas de MGF/E sont signalés et enregistrés », explique Safia Duale.







# Les examens réguliers dans les écoles montrent de vrais progrès

Djibouti, l'un des plus petits pays d'Afrique, a l'un des taux de prévalence des MGF/E les plus élevés, qu'il s'agisse de la mutilation de nouveau-nés et de très jeunes filles ou de celle de femmes lors de l'accouchement, selon la région et la tribu<sup>12</sup>. Toutefois, Djibouti est également le premier pays africain dans lequel, afin de mettre un terme à ces pratiques, les jeunes écolières sont systématiquement examinées pour confirmer par des preuves physiques qu'elles en ont été victimes.

Cette initiative audacieuse, lancée par le Programme conjoint, permet d'obtenir des données actualisées sur le nombre d'écolières ayant été victimes de MGF/E. Elle contribue également à « désensibiliser » les MGF/E pour mettre au grand jour cette tradition incontestée jusqu'à aujourd'hui et la redéfinir sous un angle médical : une menace pour la santé des filles et des femmes, et une violation des droits de l'homme.

---

## L'initiative cible les garçons et les filles

En 2006, les ministères de l'Éducation et de la Santé de Djibouti ont décidé de mettre en place des services médicaux en milieu scolaire. Préoccupé par le manque de données fiables sur la prévalence des MGF/E chez les jeunes filles, le Programme conjoint a trouvé comment remédier à ce manque d'informations en examinant directement les jeunes écolières dans le cadre du nouveau service médical. Pour que cela soit accepté par les filles, leurs parents et le grand public, les examens de santé nécessaires devaient être intégrés à un programme de routine plus large. Le Programme conjoint a donc offert aux deux ministères un appui financier et technique pour réaliser, tous les quatre ans, une enquête complète sur la santé des enfants, en s'appuyant sur les résultats des examens physiques de l'ensemble des écoliers, garçons et filles confondus.

En d'autres termes, le Programme conjoint s'est engagé en faveur de la santé générale de tous les écoliers à Djibouti et bénéficie, pour cela, d'un mécanisme fiable permettant de suivre la prévalence des MGF/E chez les jeunes filles.

---

## Interprétation des résultats

La comparaison des résultats de l'enquête sur la santé en milieu scolaire de 2010 avec ceux de 2006, et avec une étude antérieure menée en 2002<sup>13</sup>, permet de tirer la conclusion suivante : le nombre de MGF/E à Djibouti est en baisse.

---

<sup>12</sup> Union interparlementaire, Législation et autres textes de droit interne.  
Disponible (en anglais) à l'adresse suivante : [www.ipu.org/wmn-e/fgm-prov-d.htm](http://www.ipu.org/wmn-e/fgm-prov-d.htm).

<sup>13</sup> Enquête nationale sur la santé des familles à Djibouti, 2002.

**Tableau 2 : Prévalence des MGF/E (en pourcentage) à Djibouti, 2002-2010**

Année	Pas de MGF/E	Type 1 (sunnite, légère mutilation)	Type 2 (excision)	Type 3 (infibulation)	État inconnu (refus de l'examen)	Nombre de filles examinées
2002 (moins de 25 ans)	2,2	15,0	21,7	61,1	0	25 013
2006 (moins de 14 ans)	14,2	11,1	32,8	24,5	17,4	877
2010 (entre 6 et 8 ans)	62,6	27,2	2,3	1,2	6,7	2 754

En 2002, seulement près de 2 % des femmes âgées n'avaient pas été excisées. En 2010, ce chiffre atteignait 62,6 % pour les filles âgées de 6 à 8 ans.

En moyenne, l'excision a lieu avant l'âge de six ans.

## Lever le voile sur les MGF/E

Les enquêtes sur la santé en milieu scolaire ont renforcé la campagne contre les MGF, en aidant à redéfinir la pratique comme un problème ayant trait à la santé de la reproduction par la formation de sages-femmes, et en diffusant les résultats par le biais des partenaires de la société civile et des chefs religieux. « L'étude nous a permis de convaincre les chefs religieux (hommes et femmes) de participer à nos séances de sensibilisation », explique Amina Mohamed du bureau de pays de l'UNFPA à Djibouti. « Nous avons même rédigé un guide sur la santé de la reproduction dans le contexte des MGF, qui peut servir à étayer les sermons dans les mosquées locales ».

## Atteindre l'autre moitié des filles de Djibouti

Cet effort important concernant les examens en milieu scolaire ne bénéficie toujours pas à 49 %<sup>14</sup> des filles djiboutiennes non scolarisées, dont beaucoup sont issues de communautés où les MGF/E sont très répandues. Ces communautés font toutefois l'objet d'autres interventions ciblées dans le cadre du Programme conjoint. En effet, Djibouti a, dans l'ensemble, accompli des progrès importants vers l'abandon des MGF/E.

L'élargissement de la portée des enquêtes en milieu scolaire et la réalisation de l'étude qualitative sur la santé devraient consolider encore davantage la campagne contre cette pratique. « Grâce à cela, nous pourrions identifier les poches de résistance à l'abandon de ces pratiques, qu'elles soient réalisées ouvertement ou en secret », affirme Mme Mohamed.

<sup>14</sup> Ibid.



## Chapitre 5

---

# Parvenir à un consensus général

En 2014, la sensibilisation mondiale à l'égard des MGF/E a franchi un nouveau cap, comme le montrent les reportages publiés dans des publications internationales, l'intérêt accru des donateurs, les nouvelles initiatives mises en œuvre à l'échelle internationale et les nombreuses mesures intergouvernementales.

Le Programme conjoint a appuyé des processus techniques et politiques, tels que l'adoption de la deuxième résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les MGF/E, et les mesures visant à inclure l'élimination des MGF/E dans l'objectif n° 5 proposé par les Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, dans le cadre du projet initial des objectifs de développement durable.

À l'approche des négociations concernant cet ordre du jour, l'expertise, les rapports, évaluations, données et analyses du Programme conjoint devraient permettre de jouer en faveur d'une telle adoption.

Le Programme conjoint a joué un rôle de premier plan ; il a permis, d'une part, de lever le voile sur les MGF/E en sensibilisant les populations aux questions fondamentales des droits de l'homme et de l'égalité entre les sexes et, d'autre part, de mieux comprendre les dynamiques sociales qui contribuent à la persistance de ces pratiques. Grâce aux efforts déployés au cours des huit dernières années, le Programme conjoint a soutenu l'élaboration, en 2014, d'une politique globale susceptible d'étayer le programme de développement pour les quinze prochaines années.

---

“ Aucun motif tenant au développement, à la religion ou à la santé ne saurait justifier qu'une fille ou une femme soit excisée ou mutilée... Toute "tradition" qui a un caractère dégradant ou déshumanisant et porte atteinte à l'intégrité de la personne humaine constitue une violation des droits de l'homme ; il faut s'élever haut et fort contre cette "tradition" jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée. ”

Déclaration de Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, lors de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines (2014) : « Préserver la culture et abandonner les pratiques néfastes »

---

---

## Événements marquants à l'échelle mondiale

### **Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines (6 février 2014, aux quatre coins du monde)**

Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon a appelé les communautés et les gouvernements à prendre des mesures immédiates pour éradiquer les MGF/E. Lors d'une rencontre de haut niveau dans les bureaux de l'Organisation des Nations Unies à New York, des responsables ont exhorté les gouvernements à mettre fin aux MGF/E afin de garantir la dignité, la santé et le bien-être de chaque fille. Lors d'événements organisés dans les 17 pays du Programme conjoint, les acteurs nationaux ont lancé des appels solidaires aux dirigeants à tous les niveaux afin qu'ils assument leurs responsabilités et protègent les filles et les femmes contre ces pratiques.

### **Lancement d'une campagne médiatique mondiale (octobre 2014, Kenya)**

Une campagne médiatique mondiale contre les mutilations génitales féminines, lancée à Nairobi en octobre par le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-Moon, a attiré l'attention du monde entier sur la question des MGF/E. Plus de 120 journaux à travers le monde ont couvert le lancement. En outre, la campagne aide cinq médias kenyans à couvrir cette thématique.

### **Manifestation parallèle de haut niveau à la Commission de la condition de la femme (mars 2014, New York)**

Avec l'appui du Programme conjoint, les missions des Nations Unies de l'Italie et du Burkina Faso ont organisé conjointement une manifestation sur les MGF/E qui a rassemblé plus de 200 personnes, représentant environ 30 gouvernements, organismes des Nations Unies et organisations de la société civile. La Première Dame du Burkina Faso, les directeurs exécutifs adjoints de l'UNFPA et de l'UNICEF, des ministres et autres représentants des gouvernements participants ont énoncé des mesures concrètes pour mettre fin aux MGF/E, conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. Des représentants de l'UNESCO, de l'organisation internationale des États francophones et du Comité interafricain ont également prononcé des déclarations sur les efforts mondiaux et nationaux visant à promouvoir l'abandon de ces pratiques.

---

“ Demain, je vais assister à l'événement organisé par les Nations Unies contre les MGF, et voici le message que je veux faire passer à la terre entière : nous devons aller de l'avant et non pas reculer. Nous devons mettre fin aux MGF parce que cela n'aide ni les filles, ni les femmes ni les hommes. Nous devons éradiquer cette pratique. Il est temps. ”

Awa Sango, chanteur  
Côte d'Ivoire

## **Sommet de la fille (juillet 2014, Londres, organisé conjointement par l'UNICEF et le gouvernement du Royaume-Uni)**

Les dirigeants mondiaux ont évoqué la nécessité urgente de protéger les filles en mettant fin au mariage d'enfants et aux MGF/E, et en élargissant les possibilités qui s'offrent à elles.

Les intervenants comprenaient notamment le Premier ministre du Royaume-Uni David Cameron, les directeurs exécutifs de l'UNFPA, de l'UNICEF et d'ONU Femmes, la lauréate du Prix Nobel de la paix Malala Yousafza et Hina Jilani de The Elders. Quelque 20 gouvernements ont souscrit un certain nombre d'engagements, sur le plan financier et programmatique, en apportant des ressources supplémentaires au Programme conjoint et à d'autres initiatives. Tout au long de l'année, les partenaires des Nations Unies ont continué à apporter leur soutien aux États membres dans la promotion et le suivi des progrès accomplis vers la réalisation des engagements pris lors du Sommet de la fille.

## **Tenir les gouvernements responsables de leurs actes : les comités mondiaux s'expriment**

En novembre 2014, le Comité des droits de l'enfant (CDE) et le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) ont publié leur première Observation générale/Recommandation générale conjointe. Celle-ci portait sur l'éradication des pratiques préjudiciables, notamment sur les MGF/E et le mariage d'enfants. La Recommandation générale n° 31 du CEDEF et l'Observation générale n° 18 du CRC proposent une interprétation détaillée des obligations des États en matière de prévention et d'éradication des pratiques préjudiciables infligées aux femmes et aux filles, telles que les MGF/E, les crimes commis au nom de « l'honneur », les mariages forcés et mariages d'enfants et la polygamie.

---

# Collecte des données et suivi des progrès

Au Soudan, afin de créer une base de référence fiable pour suivre l'impact de la campagne Saleema, les enquêtes en grappes à indicateurs multiples comprenaient, pour la première fois en 2014, la question suivante : « Comment pouvez-vous [décrire] une jeune fille non excisée ? ». Une évaluation rapide menée à Khartoum et dans six autres États avant et après les interventions de marketing social de Saleema a révélé que le mot « Saleema » était davantage utilisé pour décrire une fille non excisée, preuve du succès de l'initiative. Les travaux d'évaluation supplémentaires dans le cadre de la campagne Saleema seront réalisés au cours des quatre prochaines années.

En Érythrée, la prévalence des MGF/E a été cartographiée en 2014 avec l'appui de l'UNICEF, dans le cadre de l'échantillonnage de 112 villages, à l'aide de groupes de discussion, de questionnaires structurés et d'entretiens auprès des informateurs clés. Les questionnaires ont été administrés à 5 811 ménages choisis au hasard. Les données recueillies ont permis de mettre au point un indice montrant dans quelle mesure les communautés sont prêtes à déclarer publiquement l'abandon des MGF/E.

Le Nigéria et le Yémen, qui ont rejoint le Programme conjoint en 2014, ont essentiellement concentré leurs efforts sur la définition de données de référence et les évaluations afin d'établir une base solide pour la collecte de données ultérieure.

---

**Lancée en 2010, la campagne de communication Saleema abordait le contexte culturel des MGF/E en introduisant un nouveau mot, là où aucun n'existait auparavant pour qualifier une fille qui n'avait pas été victime de cette pratique. Saleema signifie entière, intacte, intègre. Une fille qui est qualifiée de Saleema reste conforme à la volonté de Dieu.**

---



## Chapitre 6

---

# Enjeux



Malgré des avancées significatives en 2014, le Programme conjoint a dû faire face à certaines difficultés lors de l'initiation de la Phase II. Dans plusieurs pays, la priorité accordée aux MGF/E s'est avérée moins importante que prévu. À des degrés divers, cela a retardé la mise en œuvre de nombreuses activités. Comme ces situations évoluent, l'équipe de coordination du Programme conjoint à New York se tient prête à épauler les équipes régionales et nationales.

La question des MGF/E a été bien accueillie et a fait l'objet d'un intérêt sans précédent aux quatre coins du monde (voir le chapitre 5). Par conséquent, le Programme conjoint a dû mobiliser des ressources humaines et matérielles exceptionnelles pour susciter l'engagement des gouvernements et des partenaires, et recueillir les résultats et exemples de bonnes pratiques. La résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2014 a motivé d'autres demandes — en matière d'informations techniques et de recommandations relatives au système de notification — exprimées lors de forums politiques internationaux.

Malgré son caractère opportun, l'adoption de plans stratégiques pour la période 2014-2017 par l'UNFPA et l'UNICEF constituait un autre enjeu important. Ces plans définissaient de nouvelles exigences, y compris l'évaluation des partenaires d'exécution conformément aux cadres internationaux. Certains partenaires de longue date ont de ce fait abandonné le programme ou sont devenus sous-bénéficiaires d'ONG de plus grande envergure afin de pouvoir satisfaire aux nouvelles normes. L'élaboration de nouveaux cadres programmatiques et administratifs relatifs aux plans stratégiques a fortement retardé l'approbation des plans de travail des partenaires d'exécution et s'est traduite par un taux d'exécution globalement faible dans les bureaux de pays. En raison de ces nouveaux plans stratégiques, l'équipe technique a par ailleurs dû faire face à de nouvelles exigences et s'est vue dans l'obligation de fournir de nouvelles orientations générales, d'élaborer de nouveaux indicateurs mondiaux et de faire part de ses commentaires concernant les théories du changement mondial, ce qui a provisoirement retardé la réalisation des fonctions essentielles de gestion du programme.

Par ailleurs, en 2014, les pays ont dû intégrer le nouveau système de notification instauré au cours de la Phase II, conformément aux recommandations de l'évaluation conjointe de 2013. Dans un premier temps, la mise en place de cadres de gestion plus complets et axés sur les résultats, et de bases solides, s'est avérée extrêmement fastidieuse. Les commentaires reçus des pays et des donateurs ont par la suite permis d'instaurer un cadre simplifié de gestion axée sur les résultats, avec des indicateurs moins nombreux et plus clairs. Malgré cela, de nombreux pays ont éprouvé des difficultés et n'ont pas pu mobiliser les ressources matérielles et humaines nécessaires pour produire des données exactes. Plusieurs ont eu du mal à établir des études de référence fiables. De longues consultations au niveau des pays et la nécessité d'une assistance technique de la part du siège ont retardé le processus dans tous les pays.

L'UNFPA et l'UNICEF se sont également heurtés à un certain nombre d'obstacles pour atteindre leur objectif lié au renforcement des services et systèmes de protection et de santé en matière de MGF/E. Ces systèmes, plateformes de services et protocoles relèvent souvent de secteurs n'ayant aucun lien avec les programmes de lutte contre les MGF/E. Ces autres secteurs ont eux-mêmes des capacités financières et humaines insuffisantes. Le plus souvent, l'émergence de nouvelles obligations, outre celles d'ores-et-déjà liées aux responsabilités de ces secteurs, s'est donc avérée problématique. De nombreux pays n'ont pas été en mesure de suivre les mécanismes de protection, de prévention et de lutte en matière de MGF/E de manière systématique et rigoureuse.

L'UNFPA et l'UNICEF sont parvenus à obtenir des fonds supplémentaires de la part de donateurs et à passer à des cycles de planification sur deux ans. Néanmoins, d'autres engagements pluriannuels de donateurs sur le long terme doivent être obtenus afin d'assurer une mise en œuvre prévisible des actions sur le terrain et de concrétiser l'objectif mondial qui consiste à mettre fin aux MGF/E dès la prochaine génération.

Annexe I

---

# Rapports financiers



Le présent rapport financier tient compte des progrès accomplis dans la mise en œuvre des budgets sur deux ans prévus pour la période de janvier à décembre 2014. Au cours de la réunion du Comité directeur en janvier 2014, les budgets de pays ont été approuvés pour la période 2014-2015 et deux allocations de fonds ont été en partie affectées en 2014 aux budgets approuvés.

Cette même année, le taux global d'exécution était de 67 %, nettement inférieur aux 91 % de la Phase I. Il convient de noter que la plupart des 17 pays bénéficiaires du programme ont reçu l'intégralité du budget demandé provenant de fonds mondiaux destinés à couvrir l'ensemble de la période de deux ans 2014-2015. Ils disposent donc de plus de temps pour dépenser ces fonds. D'autres facteurs pourraient expliquer le fait que le taux d'exécution est inférieur au niveau prévu :

- Avec l'entrée du Programme conjoint en Phase II, les nouveaux indicateurs et modèles de plan de travail ont exigé la renégociation des plans de travail et accords avec les partenaires. Margé

un versement des fonds en février, les processus nationaux ont pris plus de temps pour mettre en œuvre le financement.

- Parallèlement à la Phase II, l'UNFPA et l'UNICEF ont conclu de nouveaux plans stratégiques en 2014. Le nouvel environnement stratégique a entraîné un processus d'examen et d'évaluation des partenaires d'exécution, retardant considérablement la finalisation des contrats. En outre, plusieurs pays ont procédé à des exercices afin d'aligner leurs programmes de pays sur les exigences du nouveau plan stratégique.
- La priorité, pour la Guinée, était de mettre fin à la crise Ebola.

Les pays qui ont atteint des taux d'exécution élevés en 2014 et qui ont soumis une demande de financement supplémentaire pour transposer à plus grande échelle certaines activités feront l'objet d'un examen lors des révisions budgétaires et affectations de 2015.

---

“ Si chacun se mobilise — femmes, hommes et jeunes —, cette génération peut éradiquer les MGF (#endFGM), une pratique qui touche actuellement plus de 130 millions de filles et de femmes. ”

Déclaration de Ban Ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, lors de la Journée internationale de la tolérance zéro à l'égard des mutilations génitales féminines  
6 février 2015

---



Rapport financier 2014 du Programme conjoint UNFPA-UNICEF  
sur les mutilations génitales féminines/l'excision

Bureau	Nouvelles affectations	Budget total	Dépenses	Dépenses	Taux d'exécution
Burkina Faso	925 787	828 996	606 279	222 717	73 %
Djibouti	341 371	509 155	336 693	172 462	66 %
Égypte	834 133	821 551	551 987	198 078	76 %
Érythrée	653 365	708 113	529 705	178 409	75 %
Éthiopie	768 702	758 195	413 134	342 822	55 %
Gambie	388 679	403 641	122 175	281 063	30 %
Guinée	524 246	551 870	301 536	246 689	55 %
Guinée-Bissau	545 175	539 494	359 148	154 256	71 %
Kenya	1 619 720	1 755 318	977 334	711 106	59 %
Mali	708 643	703 538	556 593	146 943	79 %
Mauritanie	403 159	396 420	304 928	65 605	83 %
Nigéria	534 138	560 492	310 504	206 882	63 %
Sénégal	1 611 433	1 669 714	784 978	884 736	47 %
Somalie	493 744	517 698	398 692	118 936	77 %
Soudan	536 294	649 148	545 418	102 528	84 %
Ouganda	758 516	750 751	553 022	191 854	74 %
Yémen	354 410	342 839	172 151	153 585	55 %
Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	150 000	140 190	60 212	20 520	85 %
Partenaires régionaux/mondiaux	98 934	98 934	97 134	1 800	98 %
Siège	650 000	1 495 604	1 181 680	251 674	83 %
<b>Total</b>	<b>12 900 449</b>	<b>14 201 661</b>	<b>9 163 301</b>	<b>4 652 665</b>	<b>67 %</b>

## Contributions 2014 au Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision

Donateur	Contributions engagées (en devise locale)	Contributions reçues (USD)*
Norvège	20 000 000 NOK	2 953 773
Royaume-Uni	6 000 000 GBP	9 809 824
Islande	178 008 USD	178 008
Italie	1 500 000 EUR	2 038 043
Luxembourg	500 000 EUR	668 449
Allemagne	500 000 EUR	622 665
Allemagne—GIZ	450 000 EUR	251 674
Suède	40 000 000 SEK	5 408 329
Irlande	174 007 USD	174 007
<b>Total 2014</b>		<b>22 413 497</b>

\*Hors frais liés à l'AA



“ Ces filles veulent parler de sujets comme les MGF et les mariages d’enfants, qui font partie de leur culture. Si nous les soutenons, elles pourront décider de leur avenir et contribuer à l’élimination des MGF. Jamais elles ne feront exciser leurs filles. C’est ainsi que les MGF disparaîtront à jamais. ”

Maimouna Yade  
Sénégal

---

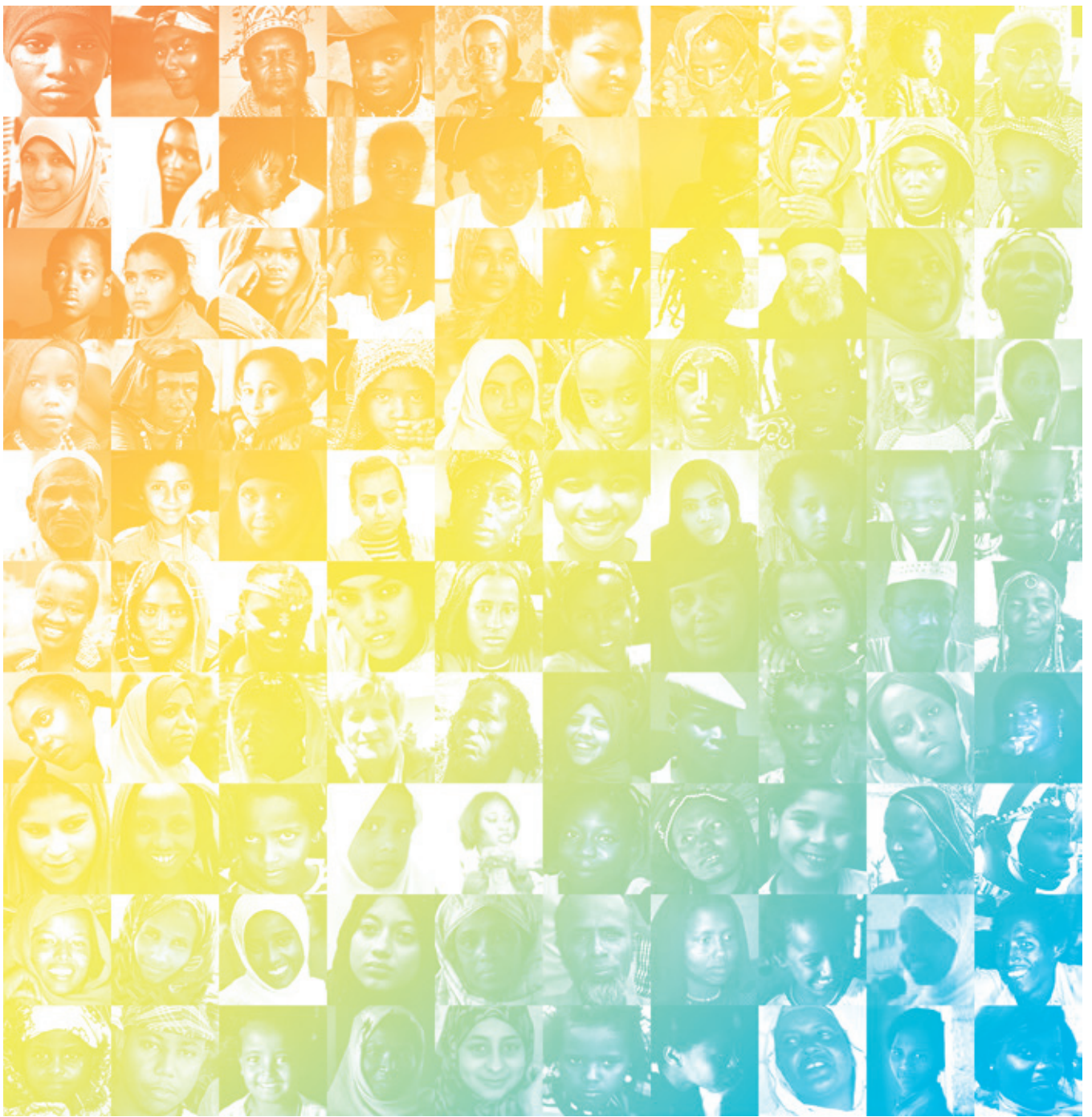
Rédaction et révision : Janet Jensen et Kristin Helmore

Révision/relecture : Biotext

Conception graphique : Mary Marques







Fonds des Nations Unies pour la population  
605 Third Avenue  
New York, NY 10158  
[www.unfpa.org](http://www.unfpa.org)



Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Three United Nations Plaza  
New York, NY 10017  
[www.unicef.org](http://www.unicef.org)